Deux morts et un disparu dans les intempéries à Tébessa

Page 24

FEUX DE FORÊT

8 555 hectares ravagés depuis le 1er juin

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5559 - MARDI 23 AOÛT 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

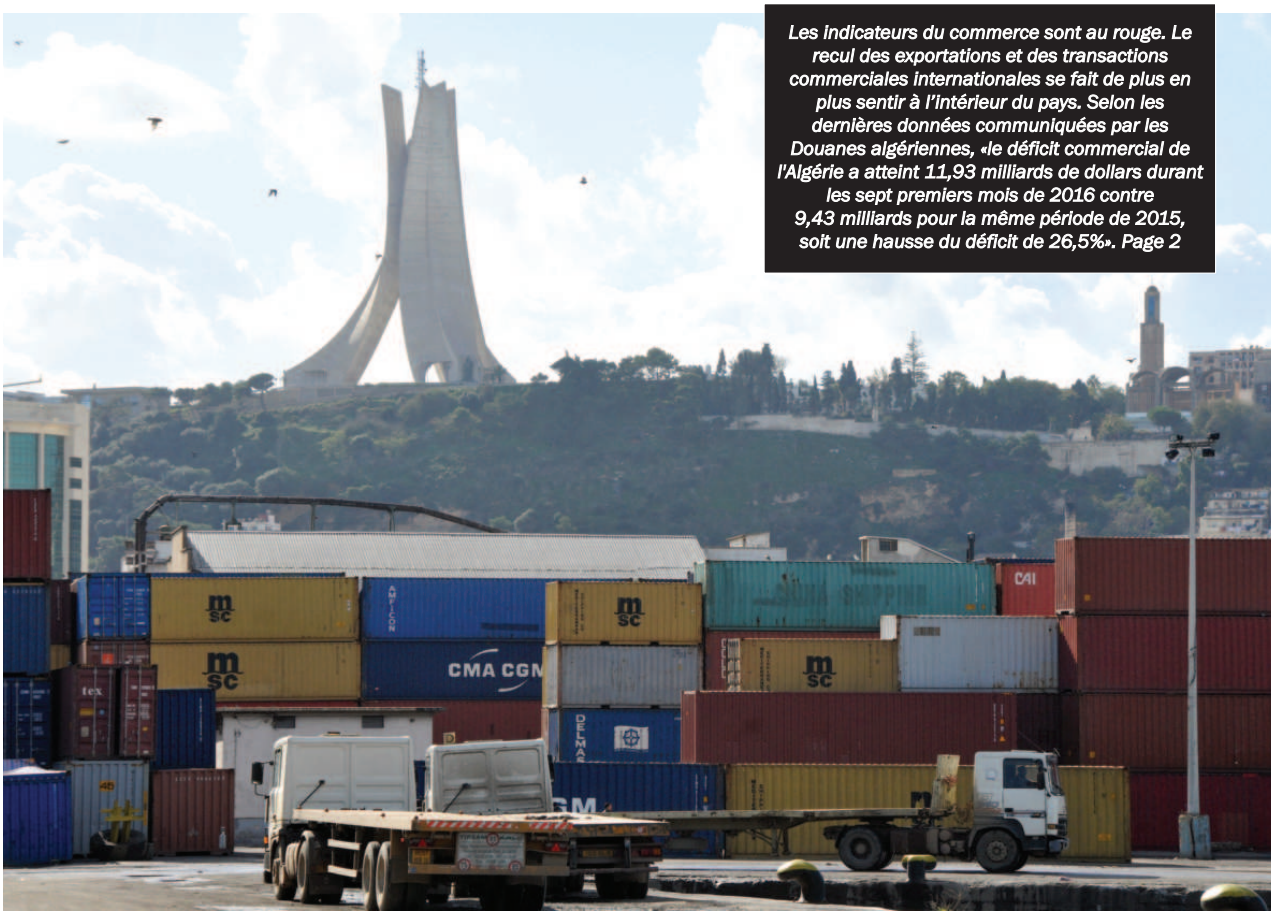
IL EST PROMU À DE NOUVELLES FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE QATARI

Joseph Ged quitte Ooredoo Algérie

Page 24

EN RAISON DU RECUL DES EXPORTATIONS

LA BALANCE COMMERCIALE AU ROUGE



DR

Les indicateurs du commerce sont au rouge. Le recul des exportations et des transactions commerciales internationales se fait de plus en plus sentir à l'intérieur du pays. Selon les dernières données communiquées par les Douanes algériennes, «le déficit commercial de l'Algérie a atteint 11,93 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2016 contre 9,43 milliards pour la même période de 2015, soit une hausse du déficit de 26,5%». Page 2

UN MODE ANCESTRAL MENACÉ

Le troc à Tamanrasset victime de la fermeture des frontières

C'est un mode de commerce ancestral qui consiste à échanger des marchandises entre les groupes et les individus sans avoir recours à l'argent comme monnaie d'achat. Il s'agit en réalité d'échanger des produits en nature, en remplacement d'autres produits. C'est ce qu'on appelle en économie le troc, un mode d'échange ancestral qui se pratique encore dans les milieux commerçants frontaliers, aussi bien à Tamanrasset qu'ailleurs, en Algérie et au Niger. Page 4



DR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

FEUX DE FORÊTS

8 555 hectares ravagés depuis le 1er juin



LA SAISON estivale 2016 a enregistré de la canicule et des vagues de chaleur.
8 555 hectares ont été ravagés par les feux depuis le 1er juin dernier au 17 du mois en cours. Le bilan des dégâts liés aux ravages des feux de forêts s'annonce déjà inquiétant.
Il faut savoir qu'entre le 1er juin et le 17 août, le bilan de la direction générale des forêts (DGF) faisait état de 8 555 ha touchés par 1 486 foyers d'incendie à travers le territoire national. Ce bilan, certes inquiétant, est toutefois en deçà de celui de la même période de l'année dernière puisque la superficie ravagée par les flammes était estimée à 11 303 ha, dont 4 876 en forêts et 1 505 foyers d'incendie. Intervenant lors d'un point de presse pour présenter le bilan de la DGF, le sous-directeur de la Protection du patrimoine forestier, Messaoud Abdelghani, a précisé que sur les 8 555 ha ravagés cet été par les feux, 3 219 ha sont constitués de forêts,
2 426 ha de maquis et 2 910 autres de broussaille. Il a déploré qu'une moyenne de 19 foyers d'incendie et une superficie de 575 ha par foyer ont été enregistrés par jour, ajoutant que pour la seule semaine allant du 11 au 17 août, il a été recensé 174 foyers sur une superficie de 537 ha, dont 376 ha de forêts, 119 ha de maquis et 41 autres de broussaille.
S'agissant du classement des wilayas les plus touchées par le phénomène, Béjaïa se place en tête avec 1 866 ha parcourus par 95 foyers d'incendie, suivie de Sidi Bel Abbès avec 1 131 ha ravagés par 90 foyers de feu, puis de Souk Ahras avec 50 foyers d'incendie sur une superficie de 534 ha. Par région, le bilan de la DGF fait ressortir un total de
4 143 ha dévastés par 567 foyers d'incendie à l'est du pays, 2 563 ha ravagés par 645 au Centre et enfin 1 849 ha détruits par 274 foyers à l'ouest du pays. Tout en déplorant la perte d'un important patrimoine forestier, M. Abdelghani a insisté sur la vigilance et le respect du patrimoine forestier, la majorité des incendies étant le fait «volontaire» d'éleveurs ou autres arboriculteurs à l'effet de «régénérer» des parcelles de terrain leur appartenant. Le même responsable a saisi cette opportunité pour rappeler que le dispositif de prévention et de lutte contre les incendies, mis en place depuis le 1er juin 2016, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne de sensibilisation prévue le 31 octobre prochain.
Il convient de souligner qu'en prévision de la saison estivale, la direction générale des forêts a pris toutes les dispositions nécessaires pour la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts, déployant un important dispositif à travers ses conservations des 40 wilayas concernées. A cet effet, la DGF a mobilisé 411 postes de vigie chargés de la surveillance et de l'alerte, avec un effectif de 1 025 éléments, ainsi que 485 brigades mobiles avec un effectif de 2 921 éléments chargés de la première intervention, dont 301 camions-citernes pour feux de forêts légers.

Lynda Louifi

RECUL DES EXPORTATIONS

La balance commerciale au rouge

Le recul des importations et des transactions commerciales internationales se fait de plus en plus sentir à l'intérieur du pays. Selon les dernières données communiquées par les Douanes algériennes, «le déficit commercial de l'Algérie a atteint 11,93 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2016 contre 9,43 milliards pour la même période de 2015, soit une hausse du déficit de 26,5%», Cependant ce constat fait aujourd'hui date déjà de trois années où le déficit est déjà enregistré en 2014, 2015 et se poursuit pour cette année.



En effet, le déficit en matière de commerce extérieur commence sérieusement à prendre de l'ampleur, à commencer par l'année 2015 où les données du commerce extérieur fournies par le CNIS montrent une baisse de 6% des importations au premier trimestre par rapport à la même période de 2014. En effet, 13,04 milliards de dollars d'importations au premier trimestre 2015, soit une baisse de 6% par rapport au premier trimestre 2014. Cette évolution du déficit se poursuit et c'est le même constat pour l'année 2016 où les importations ont baissé pour s'établir autour de 27,07 milliards de dollars contre 31, 53 milliards, soit une réduction de 14,14 %, soit 4,46 milliards de dollars de perte en termes de monnaie. Ce qui prouve que le déficit va crescendo d'année en année et crée une déstabilisation avérée au niveau du commerce extérieur. Cette déstabilisation est encore renforcée par le recul des exportations à 15,14 milliards de dollars durant les sept premiers mois de 2016 contre 22,1 milliards pour la même période de 2015, soit moins 31,48%, et une réduction de gain de près de 7 milliards de dollars. Malgré ce déficit commercial, les analyses faites par le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) montrent que le rythme des exportations est peu considérable par rapport aux importations qui s'établissent à 27,07 milliards de dollars.
Les mêmes données font ressortir que le taux de couverture des importations par les exportations est ainsi passé à 56% contre 70% entre les deux périodes des trimestres 2015/2016. La rétrospective des chiffres de l'année 2015 laissent apparaître que les importations effectuées en 2014/2015 se partagent en trois grandes composantes. Il s'agit des biens d'équipement (35,6%) des biens intermédiaires (29,1%) et des biens de consommation (35,3%). Alors que les biens alimentaires accaparent une part d'au moins 19,3% et les biens non alimentaires 16%. Les importations totales ont connu une baisse de 5,9% en valeur courante, due quasi totalement à la baisse des volumes importés (-5,1%).
Comparativement aux données du premier trimestre 2016 pour les mêmes produits, le Cnis fait apparaître que les produits alimentaires ont ainsi reculé à 4,69 milliards de dollars contre 5,75 milliards, les biens d'équipement industriels à 8,83 milliards de dollars contre 10,45 milliards. Alors que les biens d'équipement agricoles se situent à 278 millions de dollars contre 416 millions, les demi-produits à 6,82 milliards de dollars contre 7,15, les produits bruts à 929 millions de dollars contre 970 millions et les biens de consommation non alimentaires à 4,71 milliards de dollars contre 5,29. Cependant le Cnis ne manque pas de faire ressortir que les hydrocarbures continuent de représenter l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger pour une part de 93,73% du volume global des exportations, avec un montant de 14,19 milliards de dollars pour les sept premiers mois, contre 20,9 milliards de dollars pour la même période de 2015, soit une baisse de 6,71 milliards de dollars. En conclusion, les exportations hors hydrocarbures, qui ont représenté 6,27% du montant global des exportations, ont diminué à 949 millions de dollars, soit en baisse de 20,72% par rapport aux sept premiers mois de 2015.

A.Timizar

RÉCLAMANT UN STATUT SUR LES INDEMNITÉS

Les communaux de Béjaïa reprennent le chemin de la protestation

LES COMMUNAUX ont repris hier le chemin de la protestation. Cette nouvelle action, qui durera trois jours (22,24 et 25 août), a été enclenchée suite à la déception générée par les dernières actions, notamment la grève illimitée menée récemment et qui n'avait pas fait réagir les autorités. Elle intervient, souligne-t-on dans un communiqué-appel qui nous a été transmis, «suite à la réunion tenue le 13 du mois courant par le conseil national du secteur des communes». Une réunion convoquée pour l'évaluation du bilan de la grève illimitée menée récemment mais qui n'avait abouti à rien. Les grévistes constatent «la fermeture des portes du dialogue et la non-satisfaction des revendications du syndicat». «Nous avons enregistré aussi la dégradation du pouvoir d'achat et le recours abusif aux recrutements précaires, dont le préemploi, les intimidations et les atteintes aux libertés syndicales, etc. Cette grève sera suivie d'un rassemblement devant les sièges de wilaya demain, annonce-t-on dans ledit appel. Le taux d'adhésion à la grève est de 75% au niveau national, alors qu'à Béjaïa et Tizi Ouzou, il est de 100%», a déclaré à la presse hier Kamel Bahat, président de la Fédération des collectivités locales au Syndicat national autonome des travailleurs de l'administration publique (SNAPAP). Il précise : «Nous sommes présents dans 38 communes et elles sont toutes en grève» Il y a, dit-il, «3 566 travailleurs qui sont en grève». Il a cité les communes où le taux de suivi est de 100%, à savoir Semaoune, Akfadou, Tifra, Chemini, Sidi-Aïch, Sidi-Ayad, El-Tennine, Tizi N'Berber, Adekar , Amizour, El-Kseur, Tichy et Aokas, Kherrata, Souk...». S'agissant des revendications soulevées, elles portent toujours sur «la révision du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers de tous les corps communs, ouvriers professionnels, conducteurs et gardiens, le respect des libertés syndicales et le droit de grève, l'ouverture de négociations sur le projet du statut et du régime indemnitaire des travailleurs communaux, et l'élaboration de tous les règlements liés au monde du travail, la révision du projet du code du travail selon les amendements du département du travail, notamment, ceux apportés par les experts du Bureau international du travail (BIT), le maintien du régime de retraite sans condition d'âge, la révision à la hausse des primes notamment 2 000 DA pour la femme au foyer à 8 000 DA, l'application de l'indemnité des agents de l'état civil avec effet rétroactif à compter du 01 janvier 2008, comme le stipule l'article 85 du décret exécutif N° 11/334 du 20/09/2011, le calcul de la période du service national dans le régime de retraite, la révision du barème de l'IRG, l'intégration en priorité de tous les contractuels et vacataires en poste, l'abrogation de l'article 87 bis de la loi 90/11». Selon M. Bahat, «la situation qui prévaut dans le secteur des communes est catastrophique : érosion du pouvoir d'achat, cherté de la vie, absence d'augmentation des salaires, atteintes aux libertés syndicales, précarité de l'emploi par le recours abusif aux recrutements précaires dans le cadre du préemploi, emploi de jeunes, AIG...». M. Bahat a fait savoir que «la plateforme de revendications du syndicat n'est toujours pas prise en charge et les pouvoirs publics ne veulent pas ouvrir de dialogue; ils continuent à faire la sourde oreille aux cris de détresse des travailleurs qui sont désemparés face à des conditions socioéconomiques de plus en plus difficiles».

N. Bensalem.

DES MILLIERS D'ENTRE EUX FUIENT LEUR PAYS POUR LE NORD

Le Niger veut rapatrier ses ressortissants en errance dans les villes algériennes

La crise migratoire que connaît la région du Sahel ces dernières années et son corollaire, le trafic transfrontalier, continuent de préoccuper les autorités des pays de la région. Dans le sillage de la recherche de solutions à ce phénomène, auquel même l'ONU n'est pas insensible, nombre de rencontres sont initiées de part et d'autre afin de trouver des solutions et de définir les moyens pour y mettre fin.

Le ministre d'Etat nigérien, ministre de l'Intérieur, en visite en ce début de semaine à Alger, a eu justement l'occasion d'en discuter avec les autorités algériennes. L'hôte de l'Algérie, accueilli par son homologue Nourreddine Bedoui, a été reçu pour la circonstance par le premier ministre Abdelmalek Sellal ainsi que par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel.

Nul n'ignore que le volet lié à l'émigration clandestine a été largement débattu par les autorités algériennes avec l'émissaire du président nigérien Mahamadou Issoufou.

La prolifération du phénomène, qui a atteint son point culminant en cette période estivale, semble préoccuper en effet les autorités algériennes qui avaient, rappelons-le, « délégué « le Croissant rouge algérien lequel a, depuis au moins fin 2012, tenté de trouver des solutions de prise en charge avant reconduction à la frontière des ressortissants du Sahel et principalement les citoyens nigériens.

Dans l'attente aussi de rendre effectif l'accord sur la possibilité



de «placer « « légalement « les ressortissants de ce pays sur le marché du travail algérien, - accord auquel l'Algérie semble favorable- des milliers de Nigériens continuent d'arpenter à longueur de journée les ruelles de la quasi-totalité des grandes ville du Nord, dont la majorité n'ont que la mendicité comme seule pratique à même de leur permettre de subvenir à leurs besoins les plus élémentaires. Un phénomène auquel un intérêt particulier est accordé par les autorités algériennes.

Des centres d'accueil ont d'ailleurs été érigés à travers la quasi-totalité des villes afin d'accueillir dans les meilleures conditions possible les migrants dont bon nombre sont des femmes et des enfants en bas âge. Ces rassemblement avaient aussi pour but de permettre le recensement des migrants avant leur rapatriement via des convois parfaitement organisés et qui devaient passer par des centres d'accueil transitoires implantés dans les wilayas du Sud principalement à Tamanrasset, où il est prévu qu'ils reçoivent des soins avant leur rapatriement via la ville frontalière d'Agadez au nord du Niger.

Seulement, ces opérations ont été presque vaines tant le phénomène est devenu incontrôlable dans la mesure où la passivité des gardes-frontières de ces pays dont les moyens, restent dérisoires, n'a pas arrangé les choses. Renvoyés par convois vers leur contrées, les ressortissants de ces pays en crise reviennent par milliers. Ces opérations avaient débuté en 2014. En effet, un accord entre Alger et Niamey avait été annoncé au mois de décembre 2014. En quelques semaines, 3 600 personnes avaient été rapatriées. Des opérations qui se poursuivent à ce jour. Des milliers de ressortissants continuent pourtant d'affluer vers les villes du Nord. Beaucoup caressent le rêve de pouvoir passer outre-Méditerranée pour « une vie meilleure». Une embarcation de fortune avait d'ailleurs été accostée au mois de février dernier par les gardes-cotes algériens au large de Annaba avec à son bord une quinzaine de ressortissants africains dont justement un grand nombre de Nigériens et même des femmes.

Les autorités des deux pays restent en tout cas soucieuses de l'importance d'un débat sur la question, notamment la recherche de solutions adéquates. Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel l'a d'ailleurs souligné dimanche, qualifiant de « totale « la concordance de vues entre l'Algérie et le Niger dans la lutte contre le terrorisme et l'émigration clandestine.

«Ce sont des questions (notamment le terrorisme et la migration clandestine) qui ont fait l'objet de larges échanges de vues et comme d'habitude, nos vues sont totalement concordantes», avait déclaré M. Messahel, au terme de ses entretiens avec le ministre d'Etat nigérien, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et Religieuses, Mohamed Bazoum.

Amine B.

IL A PROMIS QUE DES MESURES SERONT PRISES À LEUR ENCONTRE

El Hadi Ould Ali exige de Makhloufi de citer des noms

LES AUTORITÉS algériennes semblent enfin décidées à réagir aux critiques formulées à partir de Rio par le vice-champion olympique Taoufik Makhloufi, qui a lancé un véritable pavé dans la mare.

Dans une déclaration à la Chaîne III, Makhloufi a accusé des «responsables» de la délégation, dont le chef de mission, Amar Brahmia, de faire de fausses promesses et saboter les athlètes algériens en les privant des ressources nécessaires durant leur préparation et leur parcours olympique au Brésil. «Où est cette préparation dont vous parlez, où sont vos promesses ? Que faîtes-vous ?», s'est-il interrogé. «Si je les avais attendus, je serais encore à Souk-Ahras. Ces responsables font croire qu'ils soutiennent le sport algérien mais ils ne le font pas et se cachent derrière nos résultats, dont ils n'ont aucun mérite», a-t-il renchéri, furieux. «Les autorités ont mobilisé des ressources colossales pour nos athlètes. Où sont-elles passées ? Larbi Bouraada aurait pu être médaillé, nos judokas auraient pu arracher des médailles, idem pour nos boxeurs ... mais ils n'ont pas de moyens, pas même des masseurs, par exemple», a-t-il témoigné.

Le double médaillé d'argent de Rio 2016 a ensuite accusé, dans une déclaration à l'APS ces mêmes responsables, sans les nommer, de servir leurs intérêts personnels. Et de poursuivre: «Ces personnes utilisent leurs postes de responsabilité pour réaliser leurs intérêts personnels contre celui des sportifs. Le gouvernement a



alloué de gros moyens pour aider les athlètes algériens mais ces personnes ne pensent qu'à leurs intérêts et le résultat, on le constate lors de ces jeux olympiques. Ils n'ont pas cessé de me dénigrer alors que moi, j'insistais sur le retard enregistré dans ma préparation aux jeux olympiques à cause d'un blocage administratif» a-t-il ajouté. A ce propos il citait, dans sa déclaration à la Chaîne III, le chef de mission de la délégation, Amar Brahmia. Avant lui, Bouraada, 5e au décathlon avait, lui aussi, tiré la sonnette d'alarme avant de se rétracter, probablement à cause de pressions exercées sur lui. Selon Mahour Bacha, une voiture commandée pour transporter l'athlète et son staff afin qu'ils puissent se déplacer rapidement vers une clinique privée proposant des moyens de récupération «a été réquisitionnée pour la soirée et la nuit par deux officiels de la délégation».

Bacha a même apporté une preuve quant à l'accusation portée contre la délégation algérienne : «C'est un membre du COA, en l'occurrence Zohra Guidoum, qui a payé de sa poche le taxi qui a permis à Bouraada de regagner le village olympique», dit-il. Le ministre de la Jeunesse et des Sports Ould Ali El Hadi, en déplacement hier à Tizi Ouzou, a demandé à Taoufik Makhloufi d'identifier les responsables qu'il accuse d'avoir dilapidé l'argent du sport en Algérie : «Makhloufi n'a qu'à identifier les responsables qui ont failli et les mesures qui s'imposent seront prises», a déclaré le ministre.

Après avoir superbement ignoré ces attaques lors de sa première réaction, le ministre de la Jeunesse et des Sports continue de soutenir la démarche du comité olympique et des responsables des fédérations sportives : «Tous les moyens nécessaires ont été mis à la disposition de Makhloufi et des autres athlètes», assure-t-il, en affirmant que la préparation des JO a été faite en parfaite coordination entre son ministère, le comité olympique et les fédérations et qu'aucun problème n'a été posé ni durant les préparations ni durant les jeux à Rio. Après avoir promis un bilan exhaustif en temps opportun, le ministre écarte ainsi toute éventualité d'ouverture d'une enquête suite aux accusations de Makhloufi et de l'entraîneur de Bouraada. Pour lui, il faut plutôt se concentrer sur la préparation des jeux paralympique. En attendant le retour en Algérie de la délégation de Rio, prévu pour aujourd'hui, le double vice-champion olympique à l'origine de l'éclatement du «scandale» a préféré rejoindre directement Paris où il est attendu pour le meeting de la Diamond League à Saint-Denis le 27 août.

Hocine Adryen

UN MODE ANCESTRAL MENACÉ

LE TROC À TAMANRASSET, VICTIME DE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES

C'est un mode de commerce ancestrale qui consiste à échanger des marchandises entre les groupes et les individus sans avoir recours à l'argent comme monnaie d'achat. Il s'agit en réalité d'échanger des produits en nature, en remplacement d'autres produits.



C'est ce qu'on appelle en économie le troc. Et malgré l'évolution que connaissent les modes d'échanges commerciaux dans le monde et bien qu'un gigantesque progrès technologique ait touché tous les domaines de la vie au point que les pays développés sont parvenus à une nouvelle ère de commerce qu'on appelle le commerce électronique, ce mode d'échange ancestral existe toujours et se pratique encore jusqu'à nos jours dans les milieux commerçants frontaliers, aussi bien à Tamanrasset qu'ailleurs, en Algérie et au Niger. Les choses allaient très bien et les trocs commerciaux se déroulaient normalement entre les commerçants de Tamanrasset et leurs homologues du Niger jusqu'à la décision de fermeture des frontières entre l'Algérie et ses voisins, décision qui a eu un effet dévastateurs sur les commerçants du troc de la capitale du Hoggar.

En raison de la prolifération du trafic d'armes, de la situation au Mali et au Libye, suivie de l'attaque de Tiguentourine, les autorités algériennes ont décidé de fermer les frontières pour contenir la menace terroriste. L'un des commerçants de Tamanrasset qui n'a jamais exercé d'autre métier de sa vie que le troc affirme : « Nous sommes déçus et très inquiets. Comment pourrait-on vivre désormais ? Et comment régler nos échanges restés en suspens avec les commerçants des pays voisins ? Comment payer nos dettes envers les fournisseurs locaux ? Toutes ces questions et bien d'autres encore nous tourmentent l'esprit… «. « Nous étions nombreux à exercer ce commerce que nous nous transmettions de père en fils depuis nos aïeux. Nous n'en avons d'ailleurs jamais connu d'autre avant que nous ne soyons plus que quelques-uns à le pratiquer… Nous ne sommes aujourd'hui que 28 troqueurs «, conclut-il. Haj Touji Mohamed affirme pour sa part : «Avant de fermer les frontières, nous avions une contribution importante à l'économie nationale et nous étions des citoyens actifs dans la société. Nous exportions les dattes de gamme moyenne, celles de qualité supérieure étant interdites de troc. Nous exportions également les couvertures, les produits de l'artisanat local, le bois, le cuir traité, le plastic, la ferraille, les matériaux de construction, les gâteaux, le prêt à porter en tous genres et beaucoup d'autres choses. Nous importions aussi le bétail vivant, le thé vert, les épices… etc.»

Perte d'un milliard de dinars pour le trésor public

En effet, selon les statistiques qui nous ont été fournies par la Douane, pour l'année 2011, c'est-à-dire avant la fermeture des frontières, la facture d'exportation se chiffrait à plus d'un milliard de dinars que le troc apportait au trésor public. Cette somme considérable qui était censée se multiplier davantage encore, a connu une forte baisse qui a eu de lourds effets secondaires…

En effet, les vendeurs de dattes n'ont pas trouvé de marché pour écouler leur production qui, étant de qualité moyenne, ne se vend pas sur le marché local. De même, les prix du bétail ont augmenté sensiblement, tout comme ceux des épices, des cacahuètes et plusieurs autres produits. Hadj Touji explique encore que « ce qui a ajouté à la souffrance des commerçants, c'est le fait que les autorités de tutelle et la Douane ont interdit l'exportation de certains produits comme le sel industriel, les gâteaux ou encore les boissons gazeuses fabriqués localement, bien que l'Algérie en dispose en quantités suffisantes «. En plus de cela, et pour la troisième année consécutive, la wilaya de Tamanrasset se voit privée de l'une de ses manifestations commerciales les plus importantes : le marché de l'Assihar. Evénement économique et culturel important, c'était une foire où se réunissaient les opérateurs économiques algériens et ceux qui viennent des pays d'Afrique subsaharienne.

C'était également un espace où se vendaient des marchandises et des produits, en même temps que se mélangeaient des coutumes et des traditions qui tissaient des liens économiques, sociaux et culturels entre les peuples de la région.

Cette manifestation économique internationale se produisait une fois par an sur une durée qui ne dépassait pas les 21 jours. On y exposait des produits spéciaux tels que les ananas ou les noix de coco, des tissus, de la vaisselle, des articles de l'artisanat africain et plusieurs autres produits… Ainsi donc disparut l'une des foires les plus célèbres de la capitale du Hoggar algérien. Par ailleurs, Mohamed Salah Hamouda, commerçant troqueur explique : « Il est vrai que les autorités nous ont laissé entrevoir une lueur d'espoir en nous autorisant à exercer notre commerce de façon restreinte, puisqu'elles nous ont accordé une journée, le quinzième jour de chaque moi, à l'exportation et une autre, le trentième, à l'importation. Toutefois, nous souffrons toujours du fait que si jamais nous retardions notre sortie ou notre entrée, ne serait-ce que d'un seul jour, cela implique automatiquement un retardement d'un mois entier. Or, je ne sais pas si les autorités l'ont oublié ou si elles font semblant de l'avoir oublié, la distance qui sépare le chef-lieu de la Wilaya des frontières est de 400 km ! Et avec les camions et leurs chargements, comment une seule journée peut-elle nous suffire ?! D'ailleurs, cela nous a épuisés et a beaucoup affecté notre commerce. Néanmoins, nous avons continué à revendiquer la prolongation de la période autorisée en n'obtenant, pour toute réponse, que des promesses jamais tenues jusque-là. Et voilà qu'au lieu de revendiquer l'ouverture des frontières afin que notre métier ne soit pas voué à l'extinction, nous voilà en train de quémander quelques jours de plus pour l'importation et pour l'exportation, afin d'échapper au chômage et à la faillite «.

En parlant au président adjoint de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Hoggar, El Âaloui El Wafi, il nous assuré que la Chambre a appelé les autorités à ouvrir les frontières aux commerçants troqueurs pour qu'ils poursuivent l'exercice de leur métier et qu'ils préservent cette tradition. Cette mesure est d'autant plus nécessaire qu'elle permettrait davantage à la zone frontalière de résister à la contrebande. Une journée supplémentaire a d'ailleurs été ajoutée, selon notre interlocuteur, à l'exportation des produits et une autre à l'importation. Ainsi, les commerçants troqueurs disposent désormais de deux jours pour l'export de leurs marchandises et de deux autres pour en importer. Certains habitants ont par ailleurs exprimé l'étonnement que suscitent chez eux les mesures prises par les autorités envers la pratique du troc et leur acharnement à l'étouffer, notamment avec la restriction de la liste des marchandises exportables, sachant que la production de ces produits est locale et qu'elle peut rapporter de grosses sommes d'argent à l'Etat et aider les troqueurs à étendre leur activité et à moderniser leurs échanges économiques.

Ils considèrent également que l'interdiction d'importation qui a frappé certaines denrées telles que les cacahuètes et les épices a considérablement affecté le pouvoir d'achat du citoyen, surtout que, lorsqu'elles étaient importées sous le mode du troc, elles se vendaient à des prix raisonnables. Hamouda Mohamed Salah assure par ailleurs que ces manœuvres de restrictions ainsi que la limitation des produits exportables, va nuire aux industriels et aux investisseurs locaux dont les marchandises, n'étant pas concurrentielles sur le marché international, ne peuvent se vendre que sur les marchés africains.

Le troc poursuit ainsi sa lutte pour la survie au milieu des échanges commerciaux modernes et malgré les progrès survenus dans le monde. La fermeture des frontières entre l'Algérie et le Niger ne peut que rendre encore plus pénible cette lutte pour la survie.

M. D.

RESSORTISSANTS ALGÉRIENS DÉTENUS À GUANTANAMO

ALGER EN CONSULTATION CONTINUE AVEC WASHINGTON

La situation des ressortissants algériens en détention dans la prison de Guantanamo Bay, l'enclave américaine à Cuba, fait l'objet de consultations permanentes de la part des responsables algériennes avec leurs homologues américains.



C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministère de la Justice. Dans un communiqué rendu public en réaction «aux informations publiées par certains medias, relatives aux ressortissants algériens détenus à Guantanamo, et dans le but d'apporter les précisions utiles et d'éclairer l'opinion publique, le ministère de la Justice a indiqué que la situation des ressortissants algériens détenus à Guantanamo fait l'objet d'un suivi continu de la part des autorités algériennes avec leurs homologues américains». Selon la même source, «une délégation officielle algérienne a effectué, en 2006, un déplacement à la base navale de Guantanamo et a pu identifier vingt-six (26) ressortissants algériens qui y étaient détenus». En accord avec les autorités américaines, des procédures de rapatriement ont été engagées à partir de l'année 2008, est-il précisé.

Le même communiqué ajoute qu'en décembre 2015, le ministre de la Justice, garde des sceaux a déclaré que sur 26 détenus, 18 avaient fait l'objet d'un traitement judiciaire par la justice algérienne et que huit détenus n'avaient pas été rapatriées. Il est à préciser que sur les 18 personnes citées ci-dessus, 17 avaient été remises aux autorités algériennes, tandis qu'une personne (ayant une double nationalité) était rentrée en Algérie après avoir été transférée vers un autre Etat, qui avait donné son accord pour l'accueillir. «En ce qui concerne les huit (8) personnes restantes sur les vingt-six initialement identifiées, six (6) d'entre elles (dont cinq portant une double nationalité) ont été transférées vers différents pays d'accueil et deux (2) sont encore détenues à la prison américaine de Guantanamo», précise le communiqué du ministère.

Dans une dernière liste rendue public récemment, par le ministère américain de la Défense (Pentagone) deux Algériens sont incarcérés parmi les 115 détenus en majorité des Yéménites et des Saoudiens dans le camp X-Ray à Guantanamo. Selon la transcription américaine de cette liste nominative, Il s'agit de Abdelrezak Ali Bakhouche, identifié sous le code d'incarcération ISN685 et Sofiane Barhoumi identifié sous le code ISN694. Dans le portait qui accompagne chaque nom, Bakhouche est présenté comme un ancien porte-parole du gouvernement des Talibans en Afghanistan et un fonctionnaire de ce gouvernement. Il aurait même occupé un poste ministériel. Arrêté en 2002 suite à l'invasion de l'Afghanistan par les Etats-Unis, il n'a jamais été reconnu coupable de terrorisme. Aucune charge officielle ne figure dans son dossier. Il est désigné sous le vocable de « combattants ennemi s». En janvier 2010, un juge fédéral du Pentagone a ordonné son jugement qui n'a jamais eu lieu.

Toutefois, le 23 juin 2011, un juge fédéral ordonna son maintien en détention. Barhoumi quant à lui, a été jugé le 3 septembre 2009 puis maintenu en détention par trois juges fédéraux de Washington DC le 22 juin 2010 suite au refus de son recours.

Ces Algériens sont les derniers d'une liste de 25 qui ont été incarcérés depuis novembre 2001 à Guantanamo dont six kidnappés de Sarajevo en janvier 2002 par la CIA le jour de leur relaxe par la Cour suprême suite à des accusations de préparation d'attentats contre l'ambassade des Etats-Unis. Au total, 779 pensionnaires dont 60 mineurs sont passés par ce sinistre établissement pénitencier entre 2002 et décembre 2008. Il en restait 209 à la mi-juin 2009 puis 115 à ce jour.

Ces prisonniers, arrêtés en Afghanistan, Pakistan ou ailleurs ont été considérés par l'administration Bush comme des combattants ennemis » non protégés par les Conventions de Genève sur les prisonniers de guerre. Une vingtaine d'entre eux est en cours de jugement devant les commissions militaires de Guantanamo. Neuf détenus sont morts à Guantanamo, le dernier en date étant Adnan Fahran Abdul Latif. Tous les Algériens libérés ont révélé avoir subi des tortures permanentes dont Belkacem Bensayah, l'un des six Algériens enlevés en Bosnie, avait eu trois côtes et les doigts fracturés.

Suite à une visite effectuée à Guantanamo Bay par des représentants du ministère de la Justice en 2007, les autorités algériennes avaient accepté d'accueillir 17 pensionnaires algériens de la prison américaine. Neuf sont retournés en Algérie et les autres ont préféré se rendre en France, Albanie ou la Bosnie. Plus de 200 de requêtes d'habeas corpus ont été déposées par des détenus de Guantanamo pour contester leur détention arbitraire. L'administration de l'ex-président George Bush leur a refusé ce droit, arguant que la base de Guantanamo n'était pas sur le territoire américain et que les lois américaines ne s'appliquaient donc pas à eux ; tandis que leur statut inédit de combattant ennemi leur interdisait toute protection des Conventions de Genève. Toutefois, l'Algérien Lakhdar Boumedienne, l'un des six enlevés en Bosnie, avait porté plainte contre Bush devant les tribunaux pour détention illégale. Son affaire avait défrayé alors la chronique judiciaire en 2007 et suite à laquelle il a obtenu sa libération. Il a constitué la brèche qui a permis à beaucoup de prisonniers de retrouver leur liberté. En juin 2006, la Cour suprême des États-Unis a déclaré illégales les procédures judiciaires d'exception mises en place à Guantánamo. Le président Barack Obama avait promis sa fermeture, une décision qui n'a pas encore été entérinée à ce jour.

K. M.

INTEMPÉRIES DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

Les agences humanitaires de l'ONU appellent à une réponse urgente

LES AGENCES humanitaires des Nations unies ont conjointement évalué l'impact de la forte tempête, accompagnée de fortes pluies, qui a frappé les camps de réfugiés sahraouis, surtout dans les wilayas d'El-Ayoun et de Dakhla, appelant à une réponse commune urgente et appropriée. «Le HCR, le PAM, l'UNICEF et l'OMS exhortent les donateurs et les parties concernées à contribuer pour permettre aux agences humanitaires et leurs partenaires de faire face à la situation humanitaire catastrophique dans les 3 districts du camp d'El Ayoun, qui ont été les plus touchés par la tempête», rapporte l'agence de presse sahraouie SPS lundi, citant un communiqué des agences.

«Des événements similaires exacerbent une situation déjà difficile d'une population de réfugiés vulnérables, qui a été durement touchée par la réduction continue du niveau de financement», a-t-on ajouté. «La tempête est survenue presque un an après des conditions météorologiques extrêmes en octobre 2015, causant des inondations graves qui ont conduit à un niveau de destruction dans les camps de réfugiés sahraouis sans précédent», a ajouté le communiqué, soulignant que «le 15 août, une forte tempête accompagnée de fortes pluies a frappé le camp d'El Ayoun».

L'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a immédiatement lancé, les 16 et 17 août, une évaluation rapide en coordination avec le Croissant-Rouge sahraoui et la direction sahraouie, ainsi que le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et les ONG opérant dans les camps. Selon ces agences, «l'évaluation qui a couvert les secteurs des abris, la santé, l'eau et l'assainissement, ainsi que l'éducation et la nourriture, a été concentrée sur les zones les plus touchées dans les 3 districts (daïras) du camp d'El Ayoun, à savoir Dawra, Buccraa et Dchaïra». Selon le HCR, «40 membres du personnel de 12 organisations et partenaires internationaux ont participé à cet effort», exprimant à l'occasion de leur visite au camp leur «soutien et empathie avec les familles touchées par cette malheureuse situation qui survient pendant le pic de la saison de chaleur dans la région.» Un communiqué du Croissant-Rouge sahraoui, dressant samedi le bilan des dégâts, avait indiqué que quelque 400 familles dans les camps de réfugiés sahraouis se trouvaient sans abri suite aux pluies diluviennes qu'a connues la région lundi dernier, alors que 11 personnes ont été blessées, dont l'une d'elles se trouve dans un état grave. Quant à l'infrastructure de base, ajoute le CRS, elle a été grandement affectée et en particulier les institutions de l'enseignement, les centres de formation. «Des 8 écoles, 5 avaient des dégâts allant de 30 à 60% et recevaient plus de 5 300 élèves. Les crèches aussi ont été endommagées à plus de 10%, comme ce fut le cas des centres de formation des handicapés, de la jeunesse, du centre d'apprentissage des langues et d'informatique, de l'atelier de menuiserie et d'artisanat, en plus de l'école d'agriculture», déplore le Croissant-Rouge sahraoui. «Quant aux installations sanitaires, l'hôpital régional a été endommagé au niveau de la maternité et des services administratifs», selon le texte, indiquant que «le service d'approvisionnement en eau a été aussi affecté et l'une des réserves principales endommagée».Selon le premier rapport de cette mission déployée sur le terrain, «pour répondre aux nécessités humanitaires les plus urgentes il faudra au moins 800 000 dollars pour l'approvisionnement en tentes et matériaux de construction afin d'aider les familles sinistrées à réhabiliter leurs habitations, et pour la réhabilitation du secteur de l'enseignement, des institutions sanitaires, des réservoirs d'eau et de l'assainissement ainsi que des établissements publics».

H. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

Tél: 024/79 – 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT N°15 247 aA 2016/DMO

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdès dont le siège social est sis à : Cité Administrative – Wilaya de Boumerdès lance un **avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux du reste a réaliser en tous corps d'état (TCE) sans VRD de 110 logements publics locatifs dans la wilaya de BOUMERDES repartie comme suit :**

Programme 3000 logements quinquennal 2010/2014-3é tranche 2011

Projet	Localisation	nombre de lot	Consistance par lot
62/300 logements	CAP DJINET	Lot unique	/

Programme 1500 logements RHP tranche 2008

Projet	Localisation	nombre de lot	Consistance par lot
48/300 logements	BOUDOUAOU	Lot unique	/

Les entreprises qualifiées et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière **(O.P.G.I) de Boumerdès** sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdès, contre payement des frais de reproduction fixés à **Deux MILLE Dinars (2.000,00 DA)** non remboursables.

Les offres doivent comporter **un dossier de candidature, une offre technique** et **une offre financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

a/ **Capacités professionnelles** : Certificat de qualification et la classification professionnelle du soumissionnaire dans le domaine concerné (activité principale ou secondaire : Bâtiment) ;

b/ **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par les Bilans des années (2013-2014-2015) visés par le service des impôts et les références bancaires.

c/ **Capacités techniques** : **Liste des moyens humains et matériels** à engager dans le cadre du projet, objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives et Liste des **références professionnelles** appuyées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé); par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel :(insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)

3- L'offre financière contient :

- La lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

- Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

N. B : - Le documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document.

Les enveloppes doivent parvenir sous plis anonyme et fermé à l'adresse suivant :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES

Bureau d'ordre

« ***À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres*** »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15 247 2016/DMO

Portant réalisation des travaux du reste à réaliser en tous corps d'état (TCE) sans VRD de 110 logements publics locatifs dans la wilaya de BOUMERDES

La date de dépôt des offres est fixée au 15 éme Jours avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 23/08/2016 / ANEP N° 426 789**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

WILAYA D'ALGER

Centre Hospitalo-Universitaire

de Bab El Oued

N°.....1675...../DG/DRH/2016. Alger, le.....2..2. AOUT...2016.

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre Hospitalo-universitaire de Bab El Oued (Hôpital Mohamed Lamine Debaghine 02, Boulevard Said Touati Bab el oued Alger) recrute par voie de concours sur titre, les personnels suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions	Spécialité	Nombre de postes ouverts	Lieu d'affectation	Autres conditions
Pharmacien généraliste de Santé Publique	Concours sur titre	Diplôme de pharmacien ou d'un titre reconnu équivalent	-	07	Centre Hospitalo-Universitaire de Bab el Oued	Résidence à Alger
Physicien Médical de Santé Publique	Concours sur titre	Diplôme d'Ingénieur d'Etat en physique Médicale ou d'un titre reconnu équivalent	-	02	Centre Hospitalo-Universitaire de Bab el Oued	Résidence à Alger
Administrateur	Concours sur titre	Licence d'enseignement supérieur ou d'un titre reconnu équivalent	-Sciences Juridiques Et Administratives -Sciences Economiques - Sciences financières - Sciences commerciales -Sciences De Gestion -Sciences Politiques Et Relation Internationales -sociologie sauf:sociologie éducative -Psychologie Spécialités: Travail Et Organisation - Sciences de l'information et de la communication. -sciences islamiques spécialités shariah et droit .	09	Centre Hospitalo-Universitaire de Bab el Oued	Résidence à Alger
Attaché principal d'administration	Concours sur titre	Diplôme d'Etudes Universitaires Appliquées ou d'un titre reconnu équivalent	- Management public -Droit des affaires -Droit des relations économiques internationales -Commerce international -Marketing -Gestion des ressources humaines -Psychologie.	05	Centre Hospitalo-Universitaire de Bab el Oued	Résidence à Alger
Archiviste	Concours sur titre	Licence en bibliothéconomie ou d'un titre reconnu équivalent	-	05	Centre Hospitalo-Universitaire de Bab el Oued	Résidence à Alger

Dossier de candidature à fournir :

1. **Une demande Manuscrite de Participation avec adresse personnelle et numéro de téléphone.**
2. **Formulaire de renseignement complété accompagné d'une photo.**
3. **Une copie de la carte d'identité nationale en cours de validité.**
4. **Une copie du titre, diplôme ou niveau scolaire et/ou formation.**
5. **Une copie du relevé de note de la dernière année scolaire et/ ou formation.**
6. **Eventuellement, certificat de travail visé par la sécurité sociale pour l'expérience professionnelle acquise dans le secteur privé, le cas échéant.**
7. **Eventuellement, tout document prouvant une formation complémentaire au diplôme exigé, le cas échéant.**
8. **Tout document prouvant des travaux et études réalisés par le candidat dans sa spécialité, le cas échéant.**
9. **Certificat prouvant la résidence à Alger.**

Le candidat admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

1. **Un certificat de nationalité.**
2. **Une copie justifiant la situation vis-à-vis du service national.**
3. **Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) en cours de validité(moins de 03 mois).**
4. **Deux (02) Certificats médicaux (médecine générale et pneumo-phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.**
5. **Extrait de l'acte de naissance n°13.**
6. **Une fiche familiale, le cas échéant.**
7. **deux (02) photos d'identité.**

Les dossiers doivent être adressés ou déposés à la direction générale du centre Hospitalo-universitaire de Bab El Oued (Hôpital Mohamed Lamine Debaghine 02, Boulevard Said Touati Bab El Oued Alger) et ce dans un délai de 15 quinze jours ouvrable à compter de la première parution de cette annonce dans un journal national.

Observation :

Tout dossier incomplet, ou parvenu hors délais, ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 23/08/2016 / ANEP N° 426 896**

AVEC L' «INOCULATION» RÉCENTE DE DAECH EN LIBYE

La stratégie d'Obama, «la guerre perpétuelle»

Maintenant que les Américains ont lancé une nouvelle guerre aérienne contre la Libye, prétendument pour cibler des positions de « Daesh » qui s'y trouvent, la discussion est soigneusement orientée vers jusqu'où les États-Unis doivent-ils aller pour s'attaquer au groupe en question ?

La question : « Des frappes aériennes peuvent-elles à elles seules gagner une guerre sans 'bottes sur le terrain' ? » est devenue, en quelque sorte, le nœud de la question et qui a mobilisé un grand nombre d'intellectuels des deux côtés du débat. Les gourous des médias américains, répartis entre deux partis politiques tout aussi bellicistes l'un que l'autre, adorent sauter sur ce genre d'occasion pour tenter de discréditer le camp adverse, comme si mener des guerres dans d'autres pays était exclusivement une affaire interne américaine. Les jours sont révolus depuis longtemps où les États-Unis s'échinaient à monter des coalitions pour faire la guerre comme ils l'ont fait au Koweït et en Irak en 1990-91 et, dans une moindre mesure, une nouvelle fois en Irak en 2003. Aujourd'hui, les guerres sont menées comme une question d'école. Beaucoup d'Américains s'en fichent ou sont complètement inconscients du fait que leur pays soit en train de se battre sur plusieurs fronts, tout en étant impliqué dans d'autres.



LE SÉRUM DE LA GUERRE PERPÉTUELLE

Avec plusieurs fronts de guerre et des conflits qui fermentent tout autour, beaucoup ont perdu toute sensibilité. Les Américains en particulier ont, hélas, avalé le sérum de la guerre perpétuelle, dans la mesure où ils se mobilisent rarement et de façon sérieuse contre celle-ci. En d'autres termes, un état de guerre est devenu le statu quo. Bien que l'administration américaine du président Barack Obama ait tué des milliers d'individus, dont la majorité étaient des civils, il n'y a ni tumulte ni protestations de masse. Mis à part le fait que la 'marque Obama' a été façonnée pour apparaître comme paisible face au bellicisme d'un George W. Bush, il n'y a eu aucun changement sérieux dans la politique étrangère américaine au Moyen-Orient qui pourrait suggérer qu'un des deux présidents est « meilleur » que l'autre. Obama a tout simplement poursuivi la politique de son prédécesseur, sans aucun frein. Le principal changement qui a eu lieu était tactique : au lieu de recourir à des accumulations massives de troupes sur le terrain avec pour mission de renverser des gouvernements, Obama a utilisé des frappes aériennes pour s'attaquer à ceux qui étaient perçus comme l'ennemi, tout en investissant dans celui qu'il considérait comme le suffisamment « modéré » pour finir le sale boulot.

DES GUERRES OCCIDENTALES CONTRE L'ISLAM PAR DAECH INTERPOSÉ

Avec cette logique à l'esprit, on ne peut pas attendre de l' »Operation Odyssey Lightning », qui a commencé officiellement le 1er août en Libye, qu'elle parvienne à des résultats qui pourraient se concrétiser dans une stabilisation du pays. Comment cette « stabilité » pourrait-elle être envisagée, puisque c'est la guerre des États-Unis et des autres membres de l'OTAN sur la Libye en 2011 qui a largement démembré un pays arabe autrefois riche et relativement stable ? En effet, c'est le vide créé par les conflits qui ont suivi qui a ouvert la voie à « Daesh » à Syrte et dans d'autres régions. A présent, les États-Unis – et d'autres puissances occidentales, dont les Français – appliquent des tactiques de guerre vouées à l'échec pour tenter de conjurer une crise incontrôlable qu'ils ont eux-mêmes créée quand ils ont précédemment lancé leur guerre. Même si « Daesh » est chassé de Syrte, il trouvera ailleurs un autre environnement instable, où il va prospérer et commettre des ravages. Syrte, à son tour, retombera probablement dans un état d'anarchie où diverses milices, dont beaucoup ont été armées par l'OTAN, retourneront leurs armes les uns contre les autres.

In almanar.com

MANIFESTATION MONSTRE À SANAA

Les Américains rapatrient leurs conseillers d'Arabie

AU LENDEMAIN de la plus importante manifestation dans l'histoire du Yémen, l'armée américaine a rapatrié presque tous ses effectifs en Arabie saoudite, où ils participaient à l'offensive contre le peuple yéménite. Samedi, le porte-parole de la Marine US à Bahreïn a déclaré que les Etats-Unis ont décidé de restreindre le nombre de conseillers militaires américains en Arabie saoudite.

Cette décision intervient au lendemain d'une manifestation à laquelle ont participé des centaines de milliers de yéménites pour protester contre la Coalition saoudienne et soutenir les récentes décisions prises par les deux mouvements Ansarullah et le parti du Congrès. « Alors que 45 militaires avaient, à l'origine, été chargés d'organiser le soutien américain à la coalition, ils ne sont désormais plus que cinq », a indiqué Ian McConnaughey, porte-parole de la marine américaine à Bahreïn, rapporte RT. Simultanément, le porte-parole du Pentagone, Adam Stump, précisait samedi dans un communiqué de presse, que le soutien de Washington à la coalition commandée par Ryad n'était pas «un chèque en blanc». «Dans nos discussions avec la coalition menée par l'Arabie saoudite, nous avons insisté sur la nécessité de minimiser les victimes civiles. […]

A aucun moment, le personnel militaire américain n'a fournit d'approbation directe ou indirecte de la sélection des cibles» choisies par la coalition, a-t-il indiqué. Cependant, un porte-parole du Pentagone a dit que le retrait du personnel américain ne signifiait pas que les Etats-Unis ne sont plus impliqués dans l'agression contre le Yémen. Vendredi, un million de yéménites étaient descendus dans les rues de la capitale Sanaa. Ils ont apporté leur soutien au Conseil présidentiel, le Conseil politique suprême, formé depuis deux semaines, au lendemain de l'échec des pourparlers à mettre fin à l'agression saoudo-américaine qui perdure depuis 16 mois.

Cette instance dans laquelle participent le mouvement Ansarullah et le parti du Congrès populaire général de l'ex-président Ali Abdallah Saleh devra diriger le pays. Un nouveau gouvernement devrait être annoncé dans les jours prochains, a précisé le chef du Conseil politique suprême du Yémen Saleh al-Sammad, lors d'un discours prononcé devant les manifestants en appelant les membres de Parlement yéménite à reprendre leurs séances parlementaires. En effet, le lendemain, une première sessions parlementaire a été organisée, pour la première fois depuis deux ans.

R. I.

ANKARA MONTE AU CRÉNEAU

«La frontière syrienne doit être nettoyée de l'EI »

LA FRONTIÈRE de la Turquie avec la Syrie doit être entièrement « nettoyée » du groupe takfiriste Daech (EI), a affirmé ce lundi le chef de la diplomatie turque après un attentant sanglant sur le sol turc, commis probablement, selon Ankara, par Daech. « Notre frontière doit entièrement être nettoyée de Daech », a dit Mevlüt Cavusoglu devant la presse à Ankara, ajoutant qu' « il est de notre droit le plus naturel de combattre cette organisation terroriste sur notre territoire et à l'étranger ». Un très jeune kamikaze s'est fait sauter samedi lors d'une fête de mariage kurde à Gaziantep (sud-est), ville proche de la frontière syrienne, tuant selon un dernier bilan 54 personnes, dont un grand nombre d'enfants. L'attaque a provoqué une onde de choc en Turquie, cible de plusieurs attentats attribués au mouvement wahhabite depuis l'an dernier. « La Turquie a toujours été la première cible de Daech », a souligné Cavusoglu.

YÉMEN

Prise de contrôle de la base saoudienne Al-Chorfa à Najrane

LE MÉDIA militaire des forces yéménites a publié une vidéo montrant la conquête de la base saoudienne Al-Chorfa par les combattants de l'armée et des forces populaires d'Ansarullah. Ces derniers ont saisi le matériel militaire abandonné par les forces saoudiennes avant leur fuite de cette base située dans la région saoudienne de Najrane, au sud de l'Arabie. Sur un autre plan, les combattants de l'armée et d'Ansarullah ont capturé huit mercenaires de la coalition saoudienne, dont un officier de haut rang lors d'affrontements dans la région de Naham Sanaa, a rapporté dimanche soir une source militaire citée par l'agence Khabar. La région de Naham Sanaa fait l'objet de violents affrontements, des centaines de raids de la coalition et des tentatives avortées de progression vers cette région stratégique.

ATTENTAT EI/TURQUIE

Le kamikaze avait... 12 ans

LA TURQUIE tentait ce lundi d'identifier le très jeune kamikaze qui s'est fait sauter, tuant 51 personnes lors d'une grande fête de mariage kurde à Gaziantep (sud-est), très probablement pour le compte du groupe terroriste Daech (EI). Le président turc Recep Tayyip Erdogan a déclaré dimanche que l'attentat de la veille avait été perpétré par « un kamikaze qui avait entre 12 et 14 ans et qui soit s'est fait exploser, soit portait des explosifs actionnés à distance ». Il a dit de nouveau que les premières informations montraient que l'EI avait perpétré cet attentat, le plus meurtrier de l'année en Turquie.La majorité des morts sont des enfants ou des adolescents, a indiqué lundi la presse, et 29 des 44 personnes tuées ayant été identifiées jusqu'à présent avaient moins de 18 ans. Un responsable turc a ajouté qu'au moins 22 morts étaient des enfants de moins de 14 ans. Erdogan a également expliqué dimanche que l'EI avait essayé de « se positionner » à Gaziantep, une grande ville située juste à 60 km au nord de la frontière avec la Syrie et où affluent les nombreux réfugiés syriens qui fuient la guerre depuis cinq an et demi dans leur pays.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Deuxième édition, 22 octobre 2016

« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.
Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours :« La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :
Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

ANEP ALGER

Abdenour Hochiche: «Nous favorisons le cinéma qui questionne»

A quelques jours de la 14e édition des Rencontres cinématographiques, un festival qui a lancé l'an dernier un nouvel espace en son sein : le Béjaïa Film Laboratoire qui est un forum international de coproduction, nous avons sollicité son directeur, Abdenour Hochiche, qui, entre une édition et une autre, dirige l'association Project'heurts, organisatrice de cette manifestation annuelle et d'autres activités, tout en étant actif sur la scène culturelle, celle du cinéma en particulier.



Le Béjaïa Film Laboratoire – le Forum international de coproduction – est à sa deuxième édition. Quelle est votre appréciation sur ce forum ? Il a un caractère international, mais il reste limité au Maghreb central. Pourquoi n'est-il pas ouvert à tout le continent africain et d'autres ?

L'année dernière, nous avions lancé l'idée de ce forum en partant du principe qu'il n'existe pas en Algérie un tel espace dédié à la production mais aussi à la probable coproduction. Les Rencontres cinématographiques de Béjaïa, dés leur naissance, se sont attelées à répondre aux attentes du jeune cinéma algérien, d'ou la création de ce Béjaïa Film Laboratoire. Effectivement, pour cette année nous nous sommes contentés du Maghreb central pour une raison très terre à terre, à savoir les moyens financiers qui nous font défaut pour aller à la recherche des projets d'autres pays d'Afrique, mais il est évident que ce forum est appelé à s'ouvrir à d'autres pays, mais cela est grandement tributaire des moyens à avoir.

Le Béjaïa Film Laboratoire vise entre autres la création d'un marché du film. Ce marché ne dépend pas de la seule volonté des Rencontres, mais aussi des institutions étatiques du secteur culturel, n'est-ce pas ? Quelle est donc votre conception à ce sujet ?

En tant que manifestation cinématographique, nous nous donnons aussi le droit d'ouvrir et d'initier le débat sur nombre de questions dont notamment la question du financement du cinéma et de la diffusion des films. Nous initions le débat mais nous offrons aussi l'espace pour ce débat au sein des RCB. Après, chaque institution se doit d'accomplir sa tâche et de jouer son rôle. Ce qui est sûr, c'est qu'il faut ouvrir des chantiers de réflexion sur le cinéma en Algérie, ne pas s'entêter à reproduire un débat déjà éculé et qui n'est pas porteur de pistes de sortie de crise en quelque sorte.

Lors de la dernière édition, nombre considérable de films est passé en avant-première. La qualité des RCB se mesure-t-elle seulement à la projection en avant-première, sinon à quoi ?

Pas forcément, la qualité première d'une manifestation se mesure par la cohérence de sa ligne éditoriale en rapport à sa programmation et à ses activités annexes. La programmation des Rencontres se fait selon des critères puisés dans notre identité et notre ligne éditoriale, à savoir aller vers des espaces cinématographiques les plus problématiques tant sur le plan esthétique que sur le discours cinématographique des films proposés. Nous avons toujours dit que nous favorisons le cinéma qui questionne au cinéma qui répond, nous favorisons le débat. Nous avons souvent des films en avant-première parce que dans le lot des films reçus après l'appel à films (350 reçus cette année), beaucoup ne trouvent pas de manifestation et festivals pour être programmés.

Sur les 350 demandes de films, seuls 26 sont programmés, est-ce seulement lié à l'identité des Rencontres que vous évoquez, ou y a-t-il d'autres critères de sélection ?

26 parce que nous n'avons qu'une seule salle, on aurait pu avoir le double. Comme évoqué déjà, nous privilégions le cinéma qui se questionne, le cinéma où le réalisateur ose questionner et met ainsi le spectateur dans une interactivité et dans un échange. Un cinéma qui ouvre le débat que ce soit sur le plan de la forme ou du fond, un cinéma qui lance aussi des tentatives esthétiques et formelles à disséquer.

L'association Project'heurts, ce n'est pas seulement l'organisation des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, mais aussi au courant de l'année de la Nuit du clip, la Nuit du court-métrage, le ciné-club, les Nuits du film d'horreur… Est-ce aussi un moyen pour alimenter chaque édition des Rencontres ou tout simplement maintenir une activité cinématographique tout au long de l'année pour mieux appréhender les objectifs des Rencontres ?

Entre une édition et une autre, nous avons effectivement une série d'activités menées par les membres de l'association Project'heurts, parce que à l'origine notre association est née aussi pour animer l'espace cinématographique l'année durant. Ce programme permet aussi aux jeunes de l'association de se former sur le terrain de l'animation culturelle.

Entretien réalisé par Mohamed Rediane

14e RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Kindil à l'affiche

LES PROCHAINES Rencontres cinématographiques de Béjaïa, initiées par l'association Project'heurts, seront inaugurées le samedi 03 septembre, à 20h, à la salle de la Cinémathèque de la ville, par la projection du film court Kindil el bahr de Damien Ounouri qui sera précédé d'un autre court : 3:30 de Hussen Ibraheem.

Sept jours durant, la Cinémathèque de Béjaïa se mettra au diapason du programme de ces Rencontres: vingt-six œuvres entre documentaires, courts et longs métrages. Pour commencer, les festivaliers auront droit au 3:30 de Hussen Ibraheem du Liban et à Kindil el bahr de Damien Ounouri d'Algérie. La projection de ce dernier est prévue en présence de son réalisateur et de ses acteurs Adila Bendimerad, Nabil Asli, Aziz Boukerouni et Souad Sebkhi.

Dans ce quarante minutes de fiction (nomination à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes 2016, prix spécial du jury du dernier Festival international du film arabe d'Oran), le personnage Nfissa, jeune mère de famille, est agressée par des hommes, lors d'une sortie à la plage où elle se baigne seule au large. Personne ne semble être témoin de sa disparition. L'inquiétude et l'angoisse s'emparent de la famille. Peu après, sur cette même plage, tous les baigneurs meurent subitement. Il n'y aura pas que des films lors de ces RCB. Chaque matinée à 10h, le Café-ciné au Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh sera ouvert aux cinéastes pour débattre de leurs films, mais aussi au public pour des tables rondes. Aussi, le Forum international de coproduction, baptisé le Béjaïa Film Laboratoire, sera animé durant les trois derniers jours de ces Rencontres qui s'inscrivent dans la rentrée socioculturelle.

M. Rediane

SORTIR

MUSIQUE
El Pootch en concert. Musée des beaux-arts d'Alger. Mercredi 24 août. 15h30. Une fusion de blues et de reggae, reprises et compositions originales. Avec l'équipe de Mayhem Corp. Accès libre.

MUSEE
Le Musée dans la rue. Sablettes d'Alger. Du jeudi 25 au lundi 29 août. 10h-19h. Exposition et diverses activités du Musée national du Bardo, Musée de l'enluminure, Musée des beaux arts d'Alger, MAMA et d'autres.

CASBAH
Rendez-vous avec Vinyculture à Alger. Samedi 27 août. 10h. Esplanade du Théâtre national algérien. Pour une journée de nettoyage de la Casbah (sacs, pelles, casquettes… assurés), visite guidée de la ville et d'un musée, collation.

VILLAGE
2e Village des Loisirs à Alger. Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, jusqu'au mardi 30 août. Espace Dar Dzair: 48 stands offrant des activités culturelles et traditionnelles des wilayas d'Algérie ; Jeux inter-villes...

DIWAN
10e Festival national de musique diwane de Béchar sous le thèmeMusique, culture et développement. Du vendredi 02 au mardi 06 septembre.

CARNAVAL
1er Carnaval d'enfants à Béjaïa Pour le sourire des enfants. Samedi 3 septembre. 10h. De la Place 1er-Novembre à l'Esplanade de la Maison de la Culture Taos-Amrouche. Parade, théâtre, chorégraphie, dessin, clowns, diverses animations avec le Collectif des associations actives de Béjaïa.

JARDIN
Journée au Jardin d'Essai. Hamma, Alger. Samedi 03 septembre. 10h30. Avec les Vinycultureux (site Vinyculture): Echange de livres, jam session, photographie...

PEINTURE
L'artiste peintre Khelifa Sultane Hakim expose Couleurs d'Algériejusqu'au lundi 05 septembre. Hôtel Sofitel, Alger.

ARTISANAT
Exposition: joaillerie, broderie, poterie et divers produits jusqu'au lundi 5 septembre. Centre culturel Mustapha-Kateb, Alger. 09h-16h.

ITALIA
Journée Portes ouvertes sur l'apprentissage de la langue italienne avec des enseignants de langue maternelle et des professeurs expérimentés dans la didactique de l'italien. Lundi 12 septembre. Institut culturel italien d'Alger.
10h : Présentation des cours d'italien. Visite guidée de la bibliothèque pour les enseignants d'italien dans le cadre de l'introduction de la langue italienne dans l'enseignement secondaire algérien.
12h: Cocktail de bienvenue.
13h : Tests de niveau et simulation d'un cours d''italien.
14h30-16h30: Inscriptions aux cours.

NOUBA
Exposition sonore Du makam à la nouba : Suite de l'exposition De l'aswat à la nouba jusqu'au samedi 17 septembre. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria d'Alger. Retour sur quatre siècles d'archives du patrimoine musical algérien. Un voyage musical à travers le temps, plus de quatre heures de documents audiovisuels et vidéos interactives pour relater l'évolution de la musique algérienne et la musique arabe. Le visiteur est équipé d'un audio-guide interactif pour suivre un parcours. De Warda à Faïrouz à Rabah Driassa, des centaines de documents rarement mis en avant publiquement.

TELEX

MALADIE DU CHARBON EN RUSSIE: UN ENFANT MORT, DES DIZAINES DE PERSONNES HOSPITALISÉES

Un garçon de 12 ans est mort de la maladie du charbon, appelée aussi anthrax, et des dizaines de personnes ont été hospitalisées par crainte de contagion dans le Grand Nord russe, ont annoncé les autorités locales.

Située à 2.000 km au nord-est de Moscou, la région peu peuplée de Yamalo-Nenets est placée sous quarantaine depuis une semaine par les autorités après l'infection par l'anthrax des troupeaux d'au moins neuf éleveurs nomades de rennes. Un garçon est mort «à l'hôpital», a indiqué lundi dans un communiqué le gouverneur de la région, Dmitri Kobylkine.

La maladie du charbon, ou anthrax, est une infection aiguë qui touche aussi bien l'animal que l'homme. La bactérie (Bacillius anthracis) existe dans la nature et est aussi considérée comme une arme bactériologique. Elle est mortelle à moins de prendre des antibiotiques très rapidement. La région de Yamalo-Nenets avait été considérée dès 1968 comme exempte de cette bactérie, et aucun cas n'y avait été recensé depuis 1941 dans la population ou sur des animaux. Mais un été anormalement chaud, avec des températures dépassant les 35 degrés dans la région, a fait fondre le permafrost, les sols gelés du Grand Nord, et exposé, selon les autorités, un cadavre de renne infecté. «Après 75 ans, (l'infection) est revenue et a pris la vie d'un enfant», a déploré le gouverneur. 72 personnes, dont 41 enfants, ont également été ospitalisés dans la principale ville de la région, Salekhard, pour limiter les risques de contagion parmi la population, essentiellement constituée de tribus nomades élevant des rennes. Des tests médicaux ont établi que huit d'entre eux, en plus de l'enfant mort, avaient été contaminés par cette infection aiguë qui touche aussi bien l'animal que l'homme, selon les autorités. Au total, plus de 2.300 rennes ayant pu avoir été contaminés ont été abattus dans cette région qui en compte plus de 250.000.

-LE GOUVERNEMENT DEVRA S'ATTAQUER À LA MALNUTRITION D'ENFANTS INDIENS EN COLOMBIE

La Cour suprême de Colombie a enjoint au gouvernement de concevoir et d'appliquer un programme destiné à prendre en charge le problème de la malnutrition des enfants indiens de l'ethnie wayuu qui vivent dans le nord-est du pays. La présidence colombienne devra concevoir et exécuter «un programme efficace» qui permettra d'apporter une «réponse définitive aux problèmes de malnutrition, de santé et de manque d'accès à l'eau potable» que rencontrent les enfants de l'ethnie wayuu, explique la Cour dans un communiqué mis en ligne sur son site internet. La situation dans le département de La Guajira est critique. En 2015, près de 900 enfants mal nourris y ont été recensés par l'Institut colombien du bien-être familial, une institution étatique chargée de protéger les mineurs, et 30 enfants de moins de cinq ans sont morts de facteurs liés à la malnutrition depuis le début de l'année. L'approvisionnement en eau potable est particulièrement ardu. La région est souvent touchée par des épisodes de sécheresse.

-UNE ÉPIDÉMIE DE ROUGEOLE TUE PLUS DE 30 PERSONNES EN BIRMANIE

Une épidémie de rougeole a causé la mort à plus de 30 personnes, dont une majorité d'enfants, dans une région reculée de Birmanie, a indiqué un responsable birman de la santé publique.

La rougeole est responsable du décès de 31 personnes dans le district de Lahal, dont la moitié avaient moins de 15 ans, a indiqué Than Tun Aung, directeur général adjoint du département en charge des épidémies au sein du ministère birman de la Santé.

Un responsable des tribus Naga, qui peuplent cette région, avait pour sa part parlé de 39 morts, uniquement des enfants, au sein de neuf villages. «Nous envoyons sur place davantage d'équipes et de médecins militaires», a assuré Than Tun Aung. Cette épidémie a touché les tribus montagnardes Naga qui vivent dans la région de Sagaing, située dans le nord-ouest du pays, à la frontière avec l'Inde.

Ces 8 produits que vous utilisez tous les jours sont hautement cancérigènes

Le mode de vie moderne expose constamment notre santé à des risques de maladies. Il est donc important d'éviter certaines mauvaises habitudes. Voici 8 principales causes du cancer... que nous utilisons chaque jour.

Les causes du cancer : liste des produits ou aliments cancérigènes



1. LES RAYONS X

Les rayons X sont des doses modérées de radiation auxquelles s'expose l'organisme pour obtenir une image des structures et des organes internes du corps. Ce processus est également appelé la radiographie, et il en existe plusieurs types : la radiographie pulmonaire (poumons, cœur, thorax), la radiographie osseuse et la mammographie. Cette procédure est nécessaire afin d'obtenir les résultats d'un examen physique, d'une analyse de laboratoire ou de diagnostiquer un cancer. Toutefois, ces rayons sont dangereux pour l'organisme, selon le professeur Hubert Ducou Le Pointe, chef de service de radiologie à l'hôpital parisien Armand-Trousseau : « les rayons X peuvent causer une ionisation qui entre en interaction avec les cellules. Celles-ci peuvent mourir et se réparer correctement ou non. Lorsque ces cellules se multiplient, elles répètent la même erreur ». Par conséquent, l'ADN de l'organisme est modifié et peut causer des cancers « radio-induits ».

Toutefois, ce genre de trouble ne peut se produire qu'après une exposition excessive à ces rayons. Les doses doivent également être réglementées.

Par ailleurs, le dépistage du cancer du sein par mammographie fait également polémique. En effet, selon le British Journal of Medicine and Medical Research, l'exposition aux rayons X augmenterait les risques de cancer du sein. Cependant, les scientifiques ne s'accordent pas tous sur le sujet, car les femmes peuvent être porteuses de gènes qui favorisent l'apparition de cancers, et pour ces femmes, il est conseillé de remplacer la mammographie par un IRM. En France, la mammographie est conseillée aux femmes de 50 à 74 ans, une fois tous les 2 ans.

2. LA VIANDE ROUGE

Plusieurs recherches ont prouvé qu'une consommation excessive de viande rouge pouvait sérieusement affecter l'organisme. La viande rouge est une source importante de minéraux comme le fer et de protéines, mais consommée en excès, le fer s'accumule dans le corps, endommage la muqueuse de l'intestin, exposant ainsi l'organisme aux virus, aux bactéries et aux agents pathogènes. Cet aliment peut également favoriser les risques de cancer. En effet, lorsque la viande est cuisinée à forte température comme dans un barbecue ou sur une poêle pendant une longue durée, cela peut entraîner la formation de résidus potentiellement cancérigènes : les benzopyrènes et les hydrocarbures aromatiques polycycliques. Ces dernières sont des substances qui se collent à l'ADN et modifient le fonctionnement des cellules de l'organisme.

L'Organisation Mondiale de la Santé a également classé la viande rouge comme probablement cancérigène. Il est donc conseillé d'en modérer la consommation.

3. LES PRODUITS COSMÉTIQUES

Les produits cosmétiques sont bien connus pour leur teneur en composés chimiques qui peuvent être très dangereux pour l'organisme. Depuis 1998, les fabricants de produits cosmétiques sont tenus à préciser la composition des produits qu'ils commercialisent. Voici certains composants qu'il faut éviter :

Les phtalates : ce sont des composés chimiques utilisés dans des produits cosmétiques comme les vernis à ongles ou les parfums. Plusieurs études scientifiques ont prouvé que ces substances pouvaient causer le cancer. Lisez les étiquettes et évitez tout produit qui en contient.

Les parabens : ils sont également utilisés dans des produits comme les crèmes, les lotions et les déodorants. Plusieurs études ont noté que cette substance favoriserait l'apparition du cancer du sein.

4.L'ALUMINIUM DANS LES DÉODORANTS ET LES ANTI-TRANSPIRANTS

Le cancer du sein pourrait en partie être lié aux quantités excessives d'aluminium présentes dans les déodorants et anti-transpirants. Ce composé se retrouve dans l'organisme et favorise ce genre de maladies. Le rôle des déodorants est de tuer les bactéries qui se trouvent au niveau de la peau, tandis que les anti-transpirants bloquent les glandes sudoripares qui sont responsables de la sécrétion de sueur. Des chercheurs de l'Université de Californie ont prouvé qu'une exposition prolongée aux sels d'aluminium pouvait causer une neurotoxicité. Par ailleurs, une récente étude a cherché à établir un lien entre les déodorants et le cancer du sein. Les chercheurs ont étudié 20 tumeurs de patientes atteintes de cancer du sein, ils ont découvert qu'elles avaient une teneur importante en paraben, une substance très utilisée dans les déodorants et autres produits cosmétiques. Par conséquent, il est conseillé d'éviter d'utiliser des déodorants ou des anti-transpirants. Préférez des cures de détoxification à base de citron ou de bicarbonate de soude une à deux fois par semaine.

5. LES OGM

Une étude effectuée à l'Université de Caen et publiée dans la revue scientifique Food and Chemical Toxicology a prouvé que la consommation d'OGM chez les rats augmentait les risques de cancer. Pendant 12 mois, les scientifiques ont étudié deux groupes de rats dont une moitié a consommé du maïs génétiquement modifié, tandis que l'autre a consommé un maïs non transgénique. Les chercheurs ont observé que les rats du premier groupe étaient atteints de congestion du foie et de tumeurs mammaires. Ce sujet fait encore l'objet de débats parmi les scientifiques, mais il est conseillé de préférer les aliments biologiques afin de rester en bonne santé.

76. LES ÉDULCORANTS ARTIFICIELS

L'OMS publie régulièrement des rapports détaillés afin d'évaluer la toxicité des édulcorants artificiels. L'aspartame, un des édulcorants les plus utilisés dans l'industrie agro-alimentaire, en fait partie. Plusieurs études ont prouvé qu'il causerait le cancer, notamment le cancer du cerveau. Toutefois, tous les scientifiques ne s'accordent pas sur le sujet.

La saccharine est aussi un autre édulcorant controversé. Cette substance aurait causé le cancer de la vessie chez des rats qui en avaient consommé en grande quantité. Il est conseillé d'éviter les édulcorants artificiels et de préférer le sucre naturel.

7. LES PRODUITS EN BOÎTE DE CONSERVE

Les produits conditionnés en boîte de conserve, comme les tomates par exemple, peuvent causer de sérieux dangers pour la santé. En effet, le revêtement utilisé dans ces boîtes contient des produits chimiques toxiques comme le bisphénol-A. Celui-ci est un perturbateur endocrinien présent dans les objets plastiques ou dans les amalgames dentaires. En outre, selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) : « certaines situations d'exposition de la femme enceinte au bisphénol-A présentent un risque pour la glande mammaire du fœtus ».

8. CERTAINS MÉDICAMENTS

Les statines font partie des médicaments utilisés pour faire baisser le taux de cholestérol chez les personnes qui souffrent de maladies cardiovasculaires. Plusieurs méta-analyses ont confirmé l'effet cancérigène de ces médicaments. Selon le Journal of the American College of Cardiology, en diminuant le taux de cholestérol, les statines augmentent les risques de cancer. Pour éviter ce genre de trouble, il est conseillé d'avoir une alimentation saine, équilibrée, et de pratiquer une activité physique régulière.

Pour tout pèlerinage, un bilan spirituel s'impose au préalable

Selon la version rapportée par le compagnon du Prophète Abu Hourayra, que Dieu agrée son âme, le noble valeureux Abu Bakr As-Seddiq fût envoyé à la tête des pèlerins. Ce fût avant le pèlerinage d'Adieu, le Prophète, Salut Divin Sur Lui, le chargea de dire le jour de l'immolation du bétail, qu' « après cette année là, point de pèlerinage pour les polythéistes ni de tournées autour du Temple sacré, pour les nus. »



7°) FINALITÉS DERNIÈRES DU PÈLERINAGE

Tous ces rites ont un sens, dont voici l'arrière plan symbolique. En effet, lors de leur chute du Paradis terrestre, Adam et Eve, Salut Divin Sur eux, égarés longtemps dans la nature, se cherchèrent mutuellement et, par la Grâce de Dieu, ils purent se retrouver et se rencontrer enfin dans l'Enceinte bénie de 'Arafat. Ainsi, par gratitude et reconnaissance à Dieu, leurs fils pèlerins se tournent vers le Seigneur, pour s'oublier et s'anéantir dans la Présence divine, pour solliciter de Sa part pardon du passé, direction et secours pour l'avenir.

Quand à la lapidation de Satan, l'on se remémore une scène grandiose à savoir lorsque le Patriarche Abraham, Salut Divin Sur Lui, alla appliquer sans hésiter l'Injonction du Seigneur quant à sacrifier Son fils bien chéri, alors le diable Satan, survint brusquement, il vint d'abord vers Abraham pour le dissuader de sa résolution ; débouté, il se rendit ensuite auprès de la mère de l'enfant (Hagar) pour qu'elle en dissuadât le mari et enfin, auprès du garçon Ismail lui-même, pour le dévier de l'Ordre divin. Cependant, chacun d'eux, fortement épris contre lui, le chassa en le lapidant.

C'est ainsi que la lapidation des trois stèles à Mina, reste à juste titre, un rite sacré ayant pour finalité de semer dans le tréfonds des âmes des pèlerins, la haine éternelle de tous les maux, mettant en péril la santé des hommes sur terre, et notamment de permettre aux fidèles pèlerins de se forger chacun et constamment, une volonté d'y faire face, volonté de s'unir, de se sacrifier, de se révolter contre toutes les formes d'injustice, volonté d'édifier l'homme nouveau, en parfaite harmonie avec son Seigneur, son environnement, ses semblables et soi-même. En sus de la visite de la Maison de Dieu, qui témoigne de l'amour du pèlerin et de son attachement corps et âme à son Maître, la Pierre noire dans la Ka'ba, quant à elle, exige une mention particulière. Son utilité pratique consiste à indiquer grâce à sa couleur noire, le point de départ pour la tournée rituelle (tawaf) autour du Temple sacré. En outre, elle jouit d'une notoriété qu'on ne peut évaluer. C'est ainsi que, dans l'une de Ses allocutions lumineuses, le Prophète a dit : « La Pierre noire représente la Main droite de Dieu sur Terre ». En effet, le pèlerin y pose ses mains en guise de prêter serment d'allégeance en tant que sujet loyal, dévoué à son Seigneur, Gloire à Lui Seul. A ce sujet, le Maître Abu Hamed El Ghazali, décrit avec précision les rites du pèlerinage, qui apparaît tel un moyen à la fois de purification morale et de consolidation de la foi religieuse. Henri Laoust résume en dix huit points cette œuvre dévotionnelle ainsi que les idées qui s'en dégagent selon la conception de ce grand Mystique :

1)- Le pèlerinage dans sa signification générale, c'est pour le musulman l'équivalent de ce que sont pour le chrétien, le monachisme (ruhbaniya) et le voyage entrepris à la recherche de Dieu (Siyaha). Le Temple de la Mecque demeure la Maison de Dieu.

2)- Le pèlerinage implique le désire ardent (shawq) au service de Dieu et la volonté résolue de surmonter les nombreux obstacles qui se présentent en chemin.

3)- Pour partir, le pèlerin rompt ses attaches avec le monde d'ici bas, entaché par la souillure de la matière et les turpitudes du moi, comme s'il ne devait pas revenir de son voyage. Il rend les dépôts qui lui ont été confiés, à leurs propriétaires, répare les injustices qu'il a pu commettre et fait ainsi acte de repentir. Couper toutes ses attaches avec le monde, c'est déjà se préparer au voyage que l'on fera vers l'autre monde, celui de l'Au-delà.

4)- Les provisions de route que l'on emporte avec soi et qui doivent être conservées jusqu'à l'accomplissement du hadjj doivent être de provenance licite. Elles font penser à la provision de piété (taqwa), dont l'homme doit se munir pour pouvoir accomplir son dernier voyage. A noter que si de nos jours, le pèlerin ne prend plus sur lui des provisions, il n'en reste pas moins qu'il se procure sur place sa nourriture ; celle-ci et l'argent nécessaire doivent être également de provenance licite.

5)- En s'occupant de sa monture, le pèlerin doit remercier Dieu d'avoir créer les animaux pour l'utilité des hommes. Il pensera plus encore à la civière qui le transportera un jour jusqu'à sa tombe. A noter, là aussi, que le bateau et l'avion sont des inventions du génie de l'homme qui ne les a réalisés que grâce à son intelligence donnée par Dieu.

6)- Les vêtements de la sacralisation (Ihram) sont pour le pèlerin, l'occasion de penser à la mort et le font songer à son linceul.

7)- En sortant de son pays, le pèlerin quitte sa famille et sa maison pour un voyage qui n'est pas un voyage ordinaire, mais dont le but reste l'agrément du Seigneur, Gloire à Lui Seul

8)- En s'engageant dans le désert jusqu'à la station frontière (miqât) où il prendra l'ihram et en observant toutes les difficultés auxquelles il s'expose, le pèlerin devra méditer sur son devenir et songer aux tourments qui commenceront à la mort et dureront jusqu'à la Résurrection. Les brigands rencontrés, éventuellement, en chemin, le feront penser aux deux Anges de la tombe : Munkar et Nakîr. Selon la tradition, ces deux anges sont chargés de tester tout défunt dans sa tombe juste après son enterrement à propos de sa foi et de la noble personnalité du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui. Le défunt subira le châtiment infernal en cas d'échec et s'il réussit à cette dure épreuve, il s'enivrera de la bénédiction et de la grâce divine, contemplant dans sa tombe, ses demeures au Paradis éternel, jusqu'à ce qu'intervient le jour du Jugement dernier.

9)- En revêtant l'ihram et en prononçant la talbiya, à l'arrivée à la station frontière, le pèlerin répond à l'appel de son Seigneur et ne peut manquer de songer à la Trompette dont sera chargé à deux reprises l'Ange Israfil : la première, l'Ange y souffle pour annoncer la fin de toutes créatures, la seconde pour appeler les humains et les Djinns à comparaître devant le Seigneur, Gloire à Lui Seul.

10)- L'entrée à la Mecque inspire au pèlerin des pensées pieuses. En effet, lorsqu'il contemple les lumières spirituelles du Temple sacré, il souhaitera ardemment que le Seigneur le comblera de Sa Grâce dans l'Au-delà et lui permettra de voir Sa Face divine, comme Il lui a permis d'ici-bas de contempler sa Maison.

11)- Par les tournées (Tawaf) qu'ils font autour de la Ka'ba, les pèlerins sont comparables aux Anges que Dieu a rapprochés de Lui et qui tournent autour de son Trône ('Arsh). Le véritable Tawaf ne saurait être simplement dans la tournée du corps autour du Temple sacré (la Ka'ba), mais dans l'Amour profond envers le Créateur, embellissant les âmes des pèlerins et en faisant d'eux, des Anges, cependant humanisés.

12)- Toucher la Pierre noire (istilam), c'est s'engager à obéir à Dieu (bay'a).Se suspendre aux voiles de la Ka'ba et se presser contre le Moltazem, c'est affirmer l'intention de chercher refuge auprès de Dieu contre les feux éternelles de l'Enfer.

13)- Les va-et-vient dits (Sa'y) entre Es safa et Marwa représentent les oscillations de la Balance qui évaluera les actions des hommes et des djinns, lors du Jugement dernier.

14)- La station (wukuf) de 'Arafat fait méditer sur le rassemblement (hachr) de toutes les créatures le jour de la Résurrection.

15)- La lapidation des stèles à Mina doit être effectuée avec une soumission totale conformément à la pratique du Prophète, sans trop se poser de question sur le pourquoi ni le comment du rite, à l'image de notre Vénéré Prophète Abraham. C'est, en réalité, le visage du démon Satan qu'on lapide.

16)- L'immolation des victimes rapproche le pèlerin de Dieu et lui servira de rançon et moyen d'expiation purifiant son âme des fautes commises.

17)- La visite de Médine évoquera de puissants souvenirs historiques. Le pèlerin pourra regretter de ne pas avoir été du nombre des Compagnons du Prophète ici-bas, que Dieu agrée leur âme, mais espérera bien l'être dans l'Au-delà.

18)- La visite du Tombeau sacré du Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, enfin, prend tout son sens si le pèlerin a comme le sentiment de se trouver « en face du Prophète vivant et prêchant la soumission à Dieu Seul. ».

Le pèlerinage rassemble annuellement des musulmans venus de tous les pays du monde. C'est une assemblée de croyants qui viennent explicitement concrétiser l'unité et la solidarité de la communauté musulmane. Elle traduit l'universalisme et l'égalitarisme de l'Islam. Chaque année, à la même période, des musulmans de toutes les races, de toutes les origines et de toutes les conditions sociales se réunissent en un même lieu, en tenue d'Ihram, glorifiant et implorant avec ferveur le Maître des Mondes. Il n'y a plus de puissants et de faibles, ni de riches et de pauvres. Tous les hommes de la terre sont égaux et frères devant Dieu.

Mais, en réalité la communauté musulmane reste sous la domination de l'ennemi tant qu'elle est dépourvue d'un guide élu, comme nous l'avons souligné plus haut. Elle reste divisée et déchirée par l'ignorance, la maladie, la famine, les luttes fratricides pendant que ses richesses humaines et matérielles sont tantôt sous-utilisées, dilapidées ça et là, tantôt spoliées par l'ennemi, qui ne lésine sur aucun effort pour l'asservir davantage et la déraciner de ses valeurs et de son histoire.

Si pèlerinage il y a, il se doit d'éliminer à jamais toute forme d'exploitation de l'homme par l'homme, toute forme de sous développement, et d'être l'élément moteur qui concrétiserait l'union des musulmans et garantirait l'épanouissement de la Communauté entière ; une Communauté qui croit en Dieu Unique, sans icônes ni autres symboles, où tous les hommes sont égaux sans distinction de race ni de classe, oui, une union basée sur la piété ; oui, une communauté qui se donne pour sacré la protection des trois droits de tous les êtres : vie, biens et honneur ; l'abolition de l'intérêt, même non usuraire, l'abolition de la vendetta et de la justice privée, le meilleur traitement des femmes, la distribution et la circulation perpétuelle des richesses, sans possibilité de cumul entre les mains d'une minorité dominante ; enfin une Communauté qui proclame la seule Volonté de Dieu comme loi pour tout le monde, dans tous les domaines de la vie et dont la mission est de produire pour guérir.

Cheikh Tahar Badaoui

LIGUE 1 (2E JOURNÉE) : NA HUSSEIN DEY - JS KABYLIE AVANCÉ À VENDREDI

LE MATCH NA Hussein Dey-JS Kabylie, pour le compte de la deuxième journée de la Ligue 1 algérienne aura lieu vendredi prochain au stade du 20-août 1955 (Alger) à partir de 19h00, selon le programme publié lundi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il s'agit de la seule rencontre programmée vendredi puisque les autres matchs auront lieu le lendemain samedi. Le CA Batna, nouveau promu, recevra au stade Sefouhi (17h30) l'autre promu USM Bel-Abbès, en attendant son retour au stade du 1er-novembre où les travaux de revêtement du terrain par une nouvelle pelouse en gazon naturel sont toujours en cours.
Programme de la 2e journée:
VENDREDI:
Stade du 20-août :
NA Hussein Dey - JS Kabylie (19h00)
Samedi (19h00) :
Stade Omar-Hamadi : USM Alger - RC Relizane
Stade 5-juillet : USM El Harrach - MC Alger
Stade Sefouhi :
CA Batna - USM Bel-Abbès (17h30)
Stade Zabana : MC Oran - O Médéa
Stade 8-mai 1945 :
ES Sétif - CR Belouizdad (huis clos)
Stade 20-août 1955 (Béchar) :
JS Saoura - CS Constantine (huis clos)
Stade de l'Unité Maghrébine :
MO Béjaia - DRB Tadjenanet.

LIGUE 1 :

Les sanctions de huis clos de l'exercice passé officiellement maintenues

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a officiellement maintenu les sanctions de huis clos écopées par trois clubs de la Ligue 1 algérienne en fin d'exercice passé, alors que les concernés souhaitaient leur annulation. Les trois clubs en question, à savoir le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Saoura, avaient fait une demande dans ce sens au président de la LFP Mahfoud Kerbadj lors de l'assemblée élective de cette instance début juin dernier, au terme de laquelle ils s'étaient montrés optimistes quant à l'aboutissement de leur doléance. Finalement, l'ES Sétif et la JS Saoura accueilleront sans leur public, le CR Belouizdad et le CS Constantine respectivement, samedi prochain (19h00) dans le cadre de la 2e journée du championnat, selon le programme publié par la LFP lundi. Le MC Alger, lui aussi concerné par la sanction, devra jouer deux matchs à huis clos lors des troisième et cinquième journées, contre respectivement le CA Batna et le MC Oran.

L'ALGÉRIEN HAMZAOUI FAIT SON BAPTÊME DU FEU DANS LE CHAMPIONNAT PORTUGAIS

L'ATTAQUANT algérien, Okacha Hamzaoui, a fait dimanche soir son baptême du feu dans le championnat portugais de football en prenant part d'entrée au match perdu par sa nouvelle équipe, Nacional Madeira sur le terrain d'Arouca (2-0), pour le compte de la deuxième journée. Hamzaoui avait rejoint la formation de Madeira cet été pour sa première expérience professionnelle en Europe. Il a porté les couleurs du MO Béjaia (Ligue 1, Algérie), lors des deux précédents exercices. Le joueur de 26 ans n'est pas allé au terme de son premier match officiel après avoir été remplacé à la 59e minute. Outre Hamzaoui, deux autres joueurs algériens exercent cette saison dans le championnat portugais, à savoir, Yacine Brahimi (FC Porto) et Islam Slimani (Sporting Lisbonne).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (6e J)

Le MO Béjaia à 90 minutes d'un exploit historique



Le MO Béjaia n'aura pas d'autre choix que de battre les Ghanéens de Medeama mardi à domicile (14h30) dans le cadre de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football pour réaliser un exploit historique en se qualifiant aux demi-finales.

Troisième de son groupe avec cinq points, le MOB aura besoin d'une victoire, petite soit-elle, pour rejoindre à la deuxième place son adversaire du jour (8 pts) et valider ainsi son billet pour le dernier carré de la compétition pour sa première participation à une épreuve internationale. Les ''Crabes'', en cas de victoire, profiteront d'un meilleur goal-average particulier, après avoir réussi à tenir en échec Medeama sur son terrain lors du match aller (0-0). Sachant que les dés sont jetés depuis la quatrième journée concernant le premier qualifié de ce groupe, à savoir le TP Mazembe (RD Congo), solide leader avec 10 points. L'entraîneur du MOB, Nacer Sendjak, bien qu'il se montre optimiste quant aux chances de ses capés de faire partie du carré d'As, se méfie de l'adversaire et ses attaquants en particulier. Je connais assez bien maintenant Medeama et nous devons être très méfiants de cet adversaire, notamment sa ligne offensive qui est capable de nous créer beaucoup de problèmes», déclare à l'APS l'ancien sélectionneur national. La fatigue est l'autre souci de Sendjak, vu que son équipe n'a pas eu droit à un moment de répit depuis plus d'un mois. Cela commence à se vérifier sur le terrain, puisque les Béjaouis restent sur trois défaites de suite, toutes compétitions confondues, la dernière en date, vendredi passé sur le terrain de l'USM Alger (2-0), en ouverture de la première journée du championnat de Ligue 1 algérienne. Cette baisse de régime, traduite également par une stérilité offensive inquiétante (1 but marqué lors des cinq derniers matchs), a poussé l'entraîneur des ''Crabes'', en poste depuis début juillet, à axer son travail sur la récupération et l'aspect psychologique. Quand on enchaîne les défaites, ça joue naturellement sur le moral des joueurs, mais ces derniers doivent se mettre dans la tête qu'ils sont devant une occasion inouïe pour réaliser un exploit historique», ajoute Sendjak qui table également sur l'apport du public pour pousser les siens à aller jusqu'au bout du rêve. Côté effectif, le MOB devra composer sans son défenseur central Lakhdari, qui purgera pour l'occasion son deuxième et dernier match de suspension, alors que deux des nouvelles recrues, à savoir Messaâdia et Cheklam, ne sont pas qualifiées pour cette compétition.

Le président du MO Béjaia s'oppose au transfert de N'Doye au CS Sfax

LE PRÉSIDENT du MO Béjaia, Zahir Attia, a indiqué lundi que l'attaquant sénégalais, Mohamed Waliou N'Doye, était toujours lié au club de Ligue 1 algérienne de football et n'avait pas le droit de signer ailleurs sans son aval vu qu'aucun verdict n'était encore prononcé par le Tribunal arbitral du sport (TAS) à son sujet. L'affaire N'Doye est toujours au niveau du TAS. Aucun verdict n'est tombé à son propos. Du coup, nous estimons que le joueur appartient toujours au MOB», a déclaré à l'APS le premier responsable des ''Crabes''. N'Doye, qui a signé pour trois ans au profit du MOB lors de l'été 2015, boude son équipe depuis la fin de l'exercice écoulé.
Il a entrepris une action auprès de la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football pour bénéficier d'une libération automatique, justifiant qu'il n'était pas payé pendant plus de trois mois. Le MOB a contre-attaqué en portant l'affaire devant le TAS. Le joueur est pressenti pour signer, dans les prochaines heures, au sein du club tunisien du CS Sfax. Les chèques représentant le versement des salaires de N'Doye sont au niveau de la CRL. Nous avons honoré tous nos engagements avec ce joueur et s'il veut partir, il n'a qu'à se présenter à notre direction pour négocier sa lettre de libération, car il appartient toujours au MOB», a encore précisé Attia, estimant que le joueur a porté préjudice à son équipe en boudant la phase de poules de la Coupe de la Confédération dont le dernier match aura lieu mardi contre Medeama (Ghana) Les Béjaouis auront pour l'occasion besoin d'une victoire pour se qualifier aux demi-finales. Je suis persuadé que si N'Doye était encore avec nous, nous aurions assuré notre qualification plus tôt. Il a vraiment laissé un grand vide au sein de notre attaque», a regretté le même responsable, en poste depuis début juillet dernier en remplacement de Boubekeur Yekhlef.

LES DERBIES ALGÉROIS FINALEMENT MAINTENUS AU STADE DU 5-JUILLET

LES DERBIES de la capitale auront finalement lieu au stade du 5-juillet, malgré les menaces du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj de les délocaliser à cause du retard accusé par la direction du stade pour honorer ses engagements financiers envers sa structure ainsi que les clubs algérois. Le premier derby de la capitale de la saison devant opposer l'USM El Harrach au MC Alger pour le compte de la deuxième journée de la Ligue 1 est fixé à samedi prochain à 19h00 au stade du 5-juillet, selon le programme publié par la LFP sur son site officiel lundi. Lors de sa réunion ordinaire de juillet dernier, le bureau fédéral avait exhorté la direction du stade du 5-juillet à s'acquitter de la quote-part de la LFP et des clubs des revenus des matchs déroulés dans cette enceinte. Kerbadj avait précisé à l'APS que les dettes détenues par la direction du stade au profit de son instance avoisinaient les 30 millions de dinars, révélant avoir même engagé une action en justice pour qu'elle soit rétablie dans ses droits.

HAÏMA JOUINI, INTERNATIONALE TUNISIENNE DE HANDBALL (GS PÉTROLIERS)

«Je n'ai aucun contrat qui me lie au Club Africain»

L'internationale tunisienne de handball, Chaïma Jouini, qui se trouve à Alger depuis une semaine et qui va opter cette saison pour le GS Pétroliers, est très contente de retrouver un club dont elle rêvait de porter ses couleurs.



Cependant son transfert pour le GSP a créé une polémique notamment dans le milieu de son ancienne équipe, Le Club Africain de Tunis qui, par le biais de son président Sofiane Ben Salah, précise que Chaïma est toujours sous contrat avec le CA pour une durée encore de trois années et qu'elle ne devrait pas quitter le Club Africain.
Pour lever tout équivoque et pour qu'il n'y ait pas quiproquo, nous nous sommes rapprochés de l'intéressée elle-même pour nous éclairer la situation et nous donner en détails les raisons qui l'ont motivé à venir à Alger jouer pour le GSP.
Dans l'entretien qui suit avec cette charmante et modeste joueuse, Chaima Jouini insiste et met les points sur les « i », déclarant à qui mieux mieux que c'est elle qui a choisi de venir jouer pour le GSP et elle nous donne les raisons. Elle a insisté aussi de préciser qu'elle veut vivre une nouvelle expérience avec un club qu'elle connait bien par le passé.

Chaima, ça fait presque une semaine que vous êtes à Alger avec le GSP. Peut-on savoir ce que vous ressentez avec votre nouveau club ?

Chaima Jouini: Franchement, l'accueil qui m'a été réservé est plus qu'excellent aussi bien par les joueuses que je connais déjà que par les dirigeants du GSP. L'ambiance est parfaite et je n'ai pas trouvé le moindre souci pour m'intégrer dans le groupe. En un mot, je dois dire que je me plais beaucoup à Alger qui reste une très belle ville où les gens sont sympas.

Quelles sont les raisons principales qui ont motivé votre désir de venir jouer au GSP ?

Chaima Jouini: D'abord, le GSP est un club qui n'est plus à présenter. L'année dernière à Oran lors du tournoi de Babahoum, puisque l'équipe nationale tunisienne des U 20 y avait pris part à ce tournoi, j'étais impressionnée par le spirit team de ce grand club avec un jeu limpide, créé par des joueuses de talent. Ensuite, je veux connaître une nouvelle expérience, de nouveaux challenges sachant que le GSP est un club qui s'engage chaque année en coupe arabe des clubs.
En Algérie, le championnat du handball féminin commence à évoluer avec l'incorporation de joueuses étrangères. Il y a beaucoup de tunisiennes qui jouent en Algérie. Il y a eu l'année dernière une Norvégienne au sein du GSP. Tout ça c'est bien pour élever le niveau de jeu.

Vous quittez le Club Africain qui vous a formée...

Oui mais Allah ghaleb. Le Club Africain est l'équipe qui m'a formée. Je remercie infiniment ce club pour tout ce qu'il a fait pour moi. Je suis reconnaissante certes mais, comme je viens de vous le dire, j'ai envie de changer un peu d'air, connaître d'autres sensations avec le GSP et vivre de nouveaux challenges.

Justement, le président du CA, Sofiane Ben Salah, a déclaré ces derniers jours dans la presse tunisienne, que vous ne devez pas quitter le Club Africain car vous êtes toujours reliée par un contrat de quatre ans.

Je n'ai jamais eu de contrat avec le Club Africain. Si j'en avais un, je me demande qu'est ce que je fais en Algérie. Bien entendu, Monsieur Ben Salah veut bien me garder au sein de son club mais avec tout le respect que je lui dois, je le redis encore une fois, je ne suis pas lié à aucun contrat, sous n'importe quelle forme, donc je suis libre de tout engagement. Si contrat il y a, qu'on me le montre car moi, je n'ai signé aucun contrat avec le Club Africain. C'est vrai que c'est mon club formateur et je remercie tous les dirigeants de ce club. Et puis, sait-on jamais qu'un jour je reviendrais au Club Africain mais pour le moment, je mle concentre avec mon nouveau club, le GSP.
Je sais que depuis ma venue au GSP, on a créé une polémique autour de mon transfert et la presse tunisienne en a parlé presque tous les jours. Maintenant, je précise personnellement que c'est moi qui ai décidé de venir jouer au GSP. Personne ne m'a détourné l'esprit. Je le redis encore une fois : Je veux connaître une nouvelle aventure avec le GSP qui, pour moi, est un club professionnel où l'on peut trouver toutes les commodités d'un grand club.
Au GSP, j'ai besoin aussi de temps de jeu, de persévérer car, il ne faut pas oublier que je pense aussi à notre équipe nationale qui prendra part à la prochaine CAN en Angola. Je fais tout pour mon pays aussi, pour gagner en maturité et avoir une excellente représentativité avec la Tunisie.

De Tunis correspondance particulière

JO 2016/HALTÉROPHILIE :

Bidani et Hirech, une grande satisfaction

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Aziz Brahimi, a exprimé sa «grande satisfaction» suite aux résultats obtenus par Walid Bidani et Bouchra Fatma-Zohra Hirech lors des Jeux Olympiques de Rio de Janeiro, estimant que l'objectif était «largement» atteint pour ces deux jeunes athlètes d'avenir». C'est une très grande satisfaction. Hirech est une athlète cadette qui n'a pas encore 16 ans, c'est la première fois qu'elle prend part aux JO. Elle est la plus jeune compétitrice d'haltérophilie à Rio de Janeiro. Elle a battu le record d'Afrique de sa catégorie. Elle a tout l'avenir devant elle à condition qu'elle soit prise en charge», La sociétaire du GS Pétroliers a réalisé un exploit en réussissant une barre à 87 kg à l'arraché et 105 en épaulé-jeté, qui lui ont permis de battre son propre record d'Afrique chez les cadettes (192 kg au total). Un record qu'elle avait établi lors des derniers Championnats d'Afrique au Cameroun, qualificatifs aux JO-2016. De son côté, Walid Bidani, dont c'est les seconds jeux Olympiques après ceux de Londres, a terminé à la 13e place sur 21 athlètes classés. Bidani a réalisé une performance remarquable en améliorant son record de 19 kg sur son total. C'est une réelle satisfaction que j'ai pour ces deux athlètes. L'avenir leur appartient à condition qu'ils aient une préparation sur quatre ans», a estimé Brahimi. Pour le premier responsable de l'instance fédérale, il faut une politique de «priorité» afin d'arriver à obtenir des résultats au niveau mondial comme l'ont fait plusieurs pays. Certes, il y a eu des moyens qui ont été mobilisés par le COA et le MJS pour la préparation des athlètes, mais il faut qu'il y ait une +priorisation+ des objectifs. C'est-à-dire donner la priorité à certains athlètes de l'élite en leur fournissant les moyens pour réussir. C'est le cas du Kosovo qui a misé sur une judokate qui a offert à son pays sa première médaille de son histoire. Elle avait préparé les joutes depuis huit ans», a-t-il souligné. D'autre part, l'inauguration prochaine du centre de Fouka (Tipasa) dédié exclusivement à l'haltérophilie va régler beaucoup de problèmes rencontrés par les athlètes dans leur préparation. Il y a un très grand problème d'équipement spécifique. Je parle des barres d'haltérophilie, des plateaux, des salles conçues pour ce sport. Le centre de Fouka qui va être inauguré prochainement a été fait en concertation avec la Fédération. Il sera un plus pour la discipline, puisque nous aurons une salle équipée d'un matériel adéquat avec hébergement et restauration», a expliqué Brahimi.

Un équipage empêche un pilote ivre de décoller à Francfort



UN PILOTE saoul qui voulait prendre les commandes d'un vol au départ de Francfort (Allemagne) vers Colombo au Sri Lanka, avec plus de 270 passagers à bord, a été arrêté par l'équipage de cabine, selon une information du site d'information hessenschau.de publiée dimanche.
Le pilote de Sri Lankan Airlines est arrivé au travail vendredi déjà ivre, selon hessenschau, et voulait piloter 274 personnes vers la capitale du Sri Lanka.
La compagnie aérienne s'est excusée auprès des passagers pour l'incident dans un communiqué sur son site web.
"Étant donné l'indisponibilité d'un membre de l'équipage, l'avion n'a pas pu quitter Francfort comme prévu", est-il écrit dans le communiqué publié samedi.

Le pilote a depuis été suspendu, affirme hessenschau.
Tous les passagers ont dû passer la nuit à Francfort avant que le vol puisse les amener à Colombo le jour suivant (dimanche).

CET EMPLOYÉ VA TRAVAILLER TOUS LES JOURS AU VOLANT D'UNE MCLAREN P1



C'EST L'HISTOIRE de Go Hiramatsu, un avocat qui utilise sa McLaren P1 tous les jours pour aller travailler.
Il s'appelle Go Hiramatsu et il est avocat. Il ne prend jamais le métro, ni le bus. Pour lui, la meilleure manière de se rendre au travail chaque jour, c'est au volant de sa superbe McLaren P1. Contrairement à d'autres amateurs du bolide, il préfère ne pas laisser son petit bijou au garage.
Go Hiramatsu est un fan absolu des McLaren. Il possède un autre modèle: une McLaren 650S.
"UN MUSÉE D'ART MODERNE"
"J'ai visité l'usine de McLaren il y a deux ans. C'est comme un musée d'art moderne, c'est ce qui m'a le plus impressionné", raconte Go Hiramatsu. Passer les 300 km/h sur le circuit de Fuji lui a également donné quelques émotions comme il le raconte dans la vidéo publiée sous l'article.
Il ajoute: "L'un des caractéristiques de la McLaren P1, c'est le son de ses moteurs à essence et électrique quand vous appuyez sur le champignon. Cette musique provoque beaucoup de sentiments: on a vraiment la sensation que la voiture se déplace grâce à l'essence et l'électricité."

Plus de 5.000 participants à la première Color Run nocturne





QUELQUE 5.000 *coureurs ont pris part samedi soir à la première édition nocturne belge de la Color Run sur le site de Tour & Taxis. L'événement, organisé par le bureau de marketing sportif Golazo, consiste en une course où les participants sont bombardés chaque kilomètre d'amidon de maïs coloré.*
A la différence d'une édition diurne, les participants de la nocturne de Color Run sont vêtus d'un t-shirt noir et non blanc, et ont reçu une lumière frontale avant le coup d'envoi.
Après avoir franchi la ligne d'arrivée, les coureurs ont reçu un dernier sachet de poudre coloré à disperser lors du concert de clôture de l'événement.

Voici le pont en verre le plus long du monde



TOURISTES SUJETS au vertige s'abstenir. Le pont piéton en verre le plus long et haut du monde a ouvert au public samedi dans les spectaculaires montagnes de Zhangjiajie (centre de la Chine), réputées avoir inspiré le film américain Avatar.
Long de 430 m et perché à 300 m au-dessus du sol, l'ouvrage est construit entre deux sommets de ce parc naturel de la province du Hunan.
Jusqu'à 800 personnes simultanément
Le pont, d'une largeur de six mètres et constitué de 99 plaques de verre transparentes, peut accueillir 800 personnes simultanément, selon un responsable de la zone touristique de Zhangjiajie, cité par l'agence Chine nouvelle.
Outre marcher sur la structure et profiter de la vue sur les pitons rocheux alentours, les touristes pourront également y sauter à l'élastique ou emprunter une tyrolienne.
Une solidité à toute épreuve
Afin de démontrer la solidité du pont, plusieurs médiatiques opérations de communication ont été organisées ces derniers mois: un journaliste l'a notamment frappé à coups de masse et une berline chargée de passagers l'a emprunté, à chaque fois sans conséquence sur sa structure.
Seules 8.000 personnes par jour sont acceptées sur le pont, selon Chine nouvelle, les touristes devant réserver un jour à l'avance leur billet d'entrée, d'un montant de 138 yuans (18 euros).
Afin d'éviter les chutes d'objets pouvant endommager la structure, "les appareils photos et les barres à selfie ne sont pas autorisées", a par ailleurs précisé l'agence, tout comme les personnes "portant des talons aiguilles".
Le pont a été conçu par l'architecte israélien Haim Dotan, déjà auteur de plusieurs édifices en Chine.
L'un des sommets du parc de Zhangjiajie aurait inspiré une montagne flottante apparaissant dans le blockbuster américain Avatar, sorti en Chine en 2010, expliquait la même année le gouvernement municipal.
Selon un journal local, un photographe serait venu de Hollywood en 2008 pour prendre des photographies utilisées ensuite dans le film.

Le saviez-vous

L'ARGENT PEUT FAIRE LE BONHEUR QUAND VOUS LE DÉPENSEZ POUR D'AUTRES PERSONNES !



L'ARGENT peut-il acheter le bonheur ? Oui, si vous le dépensez pour d'autres personnes, explique Michael Norton, chercheur en sciences sociales et professeur en administration des affaires à Harvard Business School. Norton a déclaré lors d'une récente conférence TED (organisée par la fondation à but non lucratif Sapling foundation) que dépenser de l'argent pour vous-même ne vous rend pas heureux, mais dépenser de l'argent pour les autres, peu importe la somme et comment elle est dépensée, peut améliorer votre humeur et vous rendre heureux. « Si vous pensez que l'argent ne peut pas acheter le bonheur, c'est parce que vous le dépensez mal ! » a déclaré Norton. « Vous devriez arrêter de chercher quel produit acheter pour vous-même, et essayez de donner une partie de votre argent à d'autres personnes à la place. » Selon une étude de Gallup citée par Norton, dans presque tous les pays du monde, les gens qui font don de leur argent à des œuvres de charité sont plus heureux.

MacBook (2016) : le portable d'un futur pas si proche

Le MacBook, sans suffixe Pro ou Air, revient ! De son prédécesseur en polycarbonate, il ne garde que le nom. Le MacBook nouveau tente de refaire le coup du premier MacBook Air : aller encore plus loin dans la portabilité, la faible consommation et la finesse, quitte à faire de sérieux compromis sur la connectique et les performances. Equipé d'un processeur Intel Core M, d'un unique port USB Type C et dénué de ventilateur, il se verrait bien en portable du futur. Mais pas sûr qu'il soit tout à fait prêt.

En 2008, Steve Jobs présentait le MacBook Air... En le sortant d'une enveloppe. L'ultraportable d'Apple se distinguait autant par sa finesse que par sa connectique très réduite et son absence de lecteur optique, peu commune à l'époque, à part sur les netbooks. Sept ans plus tard, les portables aussi sveltes sont légion, et le MacBook Air est le Mac grand public le plus vendu par Apple.
Le MacBook, c'est un peu la même histoire. Lancé il y a quelques semaines, en même temps que le nouveau MacBook Pro 13 pouces et une mise à jour des MacBook Air, il semble sonner le glas, à terme, de ces derniers. Il en reprend la finesse en l'accentuant encore, intègre un écran Retina dont les MacBook Air ne disposeront probablement jamais, et mise sur une connectique on ne peut plus minimaliste, puisqu'elle se résume à un seul et unique port.



Design et ergonomie : plus léger que l'Air retour au sommaire

Le MacBook est le premier « vrai » nouveau design d'Apple depuis 2012, soit depuis le MacBook Pro Retina. Fondamentalement, il conserve les caractéristiques du MacBook Air, notamment son côté biseauté, moins épais à l'avant qu'à l'arrière. C'est une formule qui marche puisqu'elle donne l'impression d'un portable plus fin qu'il ne l'est vraiment en son centre. La grosse différence se situe au niveau de l'optimisation de l'espace. Si les dimensions de la coque sont comparables à celles du MacBook Air 11 pouces, il est moins large, et un tout petit peu plus profond, en raison d'un ratio d'écran différent : 16/9e sur le 11 pouces, et 16/10e sur le MacBook, avec des bordures autour de l'écran nettement plus réduites. Mais surtout, l'espace encadrant le clavier est réduit au minimum : aucune bordure des côtés, comme au temps des PowerBook et iBook 12 pouces, et un espace minuscule entre le clavier et le trackpad.
Après des années d'aluminium couleur argent, le MacBook est aussi le premier portable d'Apple à réintroduire différents coloris depuis... le MacBook original, qui était disponible en blanc et en noir. Pas de couleurs flashy en revanche, puisque les tons sont ceux des iPhone et iPad : argent, gris sidéral et or. La version argent que nous avons testée est évidemment très proche de ce qu'on connaît. Les deux autres coloris, pour peu qu'on aime le côté « champagne » ou Dark Vador, permettent de se distinguer un peu.
L'autre caractéristique du MacBook, c'est évidemment sa finesse, et elle induit pas mal de compromis et de différences. La première qu'on remarque immédiatement, c'est bien entendu le clavier. Les touches sont plus fines, plus rapprochées les unes des autres, et, au passage, un peu plus larges que celles d'un MacBook Air, avec une forme concave accentuée. On perd un peu ses repères, d'autant plus que la disposition de certaines touches a changé. Les flèches du curseur gauche et droit passent en pleine taille, ce qui peut poser problème pour les détecter à l'aveuglette.

Bouton BUY : Google veut attaquer Amazon et eBay



CELA FAIT déjà plusieurs mois que la rumeur enflait. Google va bientôt ajouter un bouton "buy" aux résultats des recherches effectuées sur son moteur. Le moteur Google va ainsi se rapprocher du site marchand, du moins sur mobiles pour un premier temps. Nous vous en parlions déjà il y a six mois de cela. Cela semble se préciser maintenant. Prochainement, d'ici vraisemblablement quelques semaines, lorsque vous effectuerez sur votre mobile des recherches depuis le moteur de recherche Google, vous verrez apparaitre un bouton « buy » (acheter). Un changement drastique dans la philosophie du roi des moteurs de recherche.

Le bouton « buy » de Google bientôt sur les mobiles

Dans un premier temps, cet ajout sur les résultats des recherches effectuées depuis le moteur Google ne concernera que les mobiles. En effet, les recherches depuis les PC ne seront pas concernées. De toute manière, les recherches effectuées depuis les mobiles sont maintenant bien plus nombreuses que celles réalisées depuis des PC. Jusqu'à présent, quand vous vouliez acheter des produits trouvés dans le moteur de recherche, Google vous redirigeait vers les pages de sites marchands. Cette fois, avec ce bouton « buy », il sera possible d'effectuer des achats d'un clic directement depuis la page de résultats de Google. Ces boutons se verront aussi dans les Google Adds affichées au-dessus des résultats de recherches.

Google va ainsi concurrencer Amazon et eBay

Dans une certaine mesure, en plaçant ainsi ces boutons d'achat direct dans ses pages de résultats de recherches, Google va sortir du cadre du simple moteur de recherche et se rapprocher de celui du site marchand. Il se placera alors dans une sorte de concurrence directe face aux leaders des sites marchands que sont Amazon et eBay. Il est à noter que cette perspective n'est pas particulièrement vue d'un bon œil par les distributeurs de produits vendus par Google. En effet, avec ce système d'achat depuis la page même de Google, les sites des distributeurs verront immanquablement baisser leur trafic et le manque à gagner pourrait être important.
Nous verrons prochainement comment sera accueillie cette évolution de Google.

Linux 4.1 améliore l'autonomie des PC portables à puce Intel

TOUJOURS en développement, le nouveau noyau Linux 4.1 montre déjà des performances prometteuses. Selon les tests réalisés par Phoronix, il serait moins énergivore que la version précédente, en particulier lorsqu'il est associé avec des processeurs Intel.
Bonne nouvelle pour ceux d'entre vous qui utilisent un ordinateur portable équipé d'un processeur Intel. Phoronix a réalisé toute une batterie de tests, qui confirment les constatations d'un développeur de Red Hat selon lequel le nouveau noyau Linux 4.1 en cours de finalisation consomme moins d'électricité que son aîné, avec un gain très sensible pour l'autonomie et le porte-monnaie.
Ainsi d'après les tests réalisés sous Ubuntu à partir d'un Asus Zenbook équipé d'un processeur Intel Core i7 Haswell, l'ultrabook consommerait environ 7 % d'énergie en moins avec Linux 4.1, ce qui permettrait de gagner entre deux et quatre heures de batterie. À titre d'exemple, un encodage sous LAME MP3 encoder est réalisé avec une consommation moyenne de 20,1 Watts contre 21,5 Watts sous Linux 4.0.
Phoronix dit ne pas savoir exactement à quoi sont dus ces gains en énergie, mais note que de nombreux changements sont apportés au noyau par Linux 4.1, avec y compris des améliorations aux drivers Linux. Pour certaines applications, la consommation d'énergie ne change pas, en revanche les performances (comme le framerate) sont améliorées à consommation constante.



LE FORMAT ULTRA HD BLU-RAY EST PRÊT



La Blu-ray Disc Association vient d'annoncer que le format Ultra HD Blu-ray était finalisé. Avec lui, les disques Blu-ray pourront contenir jusqu'à 100 Go de données et proposer ainsi des vidéos en qualité Ultra HD.
Même si le développement du streaming tend à reléguer les supports matériels à l'arrière-plan, tout le monde n'a pas encore un accès Internet au débit suffisant pour regarder des contenus 4K (en qualité Ultra HD) sur son téléviseur.
En France, il s'agit même d'une petite minorité. Les industriels continuent donc de se pencher sur les nouveaux formats qui envahiront bientôt les rayons de nos supermarchés, un peu plus de 10 ans après la sortie des premiers Blu-Ray. La Blu-ray Disc Association (BDA) a ainsi annoncé mardi 12 mai la finalisation du nouveau format Ultra HD Blu-ray, qui sera proposé à partir de cet été sous licence aux constructeurs et offrira jusqu'à 100 Go de stockage en double-couche, contre 50 Go pour les Blu-Ray actuels.
Prévus pour les téléviseurs 4K, les disques Ultra-HD Blu-ray pourront bien sûr contenir des vidéos Ultra HD (jusqu'à 3840 x 2160 pixels) mais les améliorations ne s'arrêtent pas là. Les vidéos offriront une palette plus large de couleurs avec les standards P3 (Digital Cinema) ou BT.2020 de l'EBU (Union européenne de radio-télévision), un mode HDR (High Dynamic Range) pour offrir une meilleure étendue des contrastes grâce à un encodage des échantillons qui passe du 8 bits au 10 bits et enfin une fluidité accrue avec un nombre d'images par seconde (frame rate, en anglais) qui pourra monter à 60. Le tout sera désormais encodé en H.265 (HEVC).
Au niveau du son, les Ultra HD Blu-ray proposeront notamment le Dolby Atmos, le DTS:X et le AURO-3D, avec les codecs habituels (Dolby TrueHD, DTS-HD Master Audio et PCM). Enfin, les Ultra-HD Blu-ray pourront être numérisés sur des serveurs de stockage, en toute sécurité (notamment du point de vue du droit d'auteur des studios), par un système de gestion numérique des droits (DRM pour digital rights management, en anglais) appelé « digital bridge ». Les disques ainsi numérisés pourront être regardés sans avoir à l'insérer dans le lecteur à chaque visionnage. En revanche, rien n'est prévu pour permettre la 3D en 4K, faute de place disponible sur les disques. Tous les lecteurs Ultra-HD Blu-ray devront être rétrocompatibles avec les Blu-Ray traditionnels.

Questions ?
Réponses !

QUELS SONT LES REMÈDES DISPONIBLES EN CAS D'ALLERGIES ?



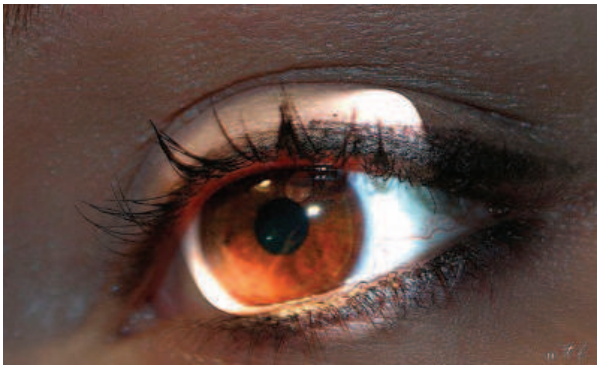
Allergie alimentaire, allergie aux poils d'animaux, allergie au pollen... Les symptômes et leurs causes peuvent être nombreux. Si vous souffrez d'allergie, votre médecin proposera généralement en premier recours, un traitement antihistaminique. Il permettra de contrôler l'histamine libérée dans le cadre de la réaction allergique. Il s'agit donc de bloquer l'allergie pour en diminuer les symptômes. Il existe d'ailleurs d'autres traitements symptomatiques, les anti-inflammatoires non-stéroïdiens par voie locale, et les corticoïdes.

Le seul traitement curatif de l'allergie repose en fait sur la désensibilisation ou l'immunothérapie spécifique. Cette approche consiste à administrer des doses progressivement croissantes de l'allergène qui est à l'origine du problème. Cette technique semble aujourd'hui particulièrement efficace contre la rhinite allergique, et pour les patients allergiques au venin d'hyménoptères. Elle l'est beaucoup moins en revanche, chez les victimes d'allergies croisées à plusieurs allergènes simultanément.

Enfin de nombreuses études ont montré que l'éviction de certains allergènes permettait de réduire les troubles. Les substances irritantes, allergisantes ou polluantes sont nombreuses à l'intérieur des logements : poils d'animaux, plantes, tabac… Leur éviction lorsqu'elle est possible améliore considérablement la qualité de vie des allergiques.

Des nanoparticules pour éviter un rejet de greffe de cornée

Des nanoparticules biodégradables qui délivrent des médicaments permettraient de limiter le risque de rejet après une greffe de cornée. C'est le résultat encourageant obtenu sur des rats par des chercheurs de l'université Johns Hopkins.



En France, environ 4.000 greffes de cornées sont réalisées chaque année mais, d'après l'agence de biomédecine, 14 % ont abouti à un rejet de greffe en 2011. Une des difficultés tient au suivi du traitement par les patients après leur opération. Pour prévenir le rejet de greffe, ils doivent prendre des immunosuppresseurs comme des stéroïdes, mais ces médicaments, administrés sous forme de gouttes dans l'œil, nécessitent des doses fréquentes, et la durée du traitement peut être longue. Ceci explique que de nombreux patients ne respectent pas toujours leur traitement, comme l'explique Walter Stark, un des auteurs de cette recherche parue dans Journal of Controlled Research : « environ 60 à 80 % des patients ne prennent pas leurs médicaments comme ils devraient ».

Les scientifiques ont donc cherché un moyen de prévenir les rejets en utilisant des nanoparticules biodégradables qui libèrent des médicaments après l'opération. Ils ont testé sur des rats des nanoparticules d'acide poly-(lactide-co-glycolide), ou PLGA, d'une taille de 200 nm, et contenant un corticostéroïde de synthèse : le phosphate sodique de dexaméthasone (DSP).

Les rats qui ont subi une greffe de cornée ont été séparés en quatre groupes : un groupe a reçu des injections hebdomadaires, pendant neuf semaines, de nanoparticules biodégradables chargées de DSP ; les trois autres groupes ont reçu des injections hebdomadaires de nanoparticules salines, placebo ou du DSP en solution.

Pas de rejet de greffe avec les nanoparticules chargées de corticostéroïdes

Les nanoparticules ont délivré des doses de médicament pendant 15 jours in vitro et pendant au moins sept jours après leur administration chez des rats, ce qui a permis de prévenir des rejets de greffe pendant les neuf semaines de l'étude. 65 % du traitement est resté dans l'œil. Les rats ne montraient pas de signe de gonflement, présentaient moins de néovascularisations que ceux des autres groupes, et leur cornée restait claire.

À l'inverse, chez les trois groupes témoins, les greffes étaient rejetées et s'accompagnaient des symptômes suivants : œdème sévère de la cornée, néovascularisation et opacité en moins de 4 semaines. Le seul groupe qui ne montrait aucun signe de rejet était celui qui avait reçu des injections de nanoparticules chargées de corticostéroïdes : les greffes restaient viables chez 100 % de ces rats, ce qui permet à Justin Hanes, un des auteurs de l'article, de conclure : « c'est efficace à 100 %, c'est une découverte très prometteuse ».

La libération contrôlée de corticostéroïdes de manière locale pourrait donc réduire le taux de rejet de greffe de cornée, en particulier dans les jours suivant la chirurgie quand le risque de rejet est le plus élevé. Ceci permettrait aux patients de suivre plus facilement leur traitement.

ISS : LA RUSSIE NE QUITTERA LA STATION SPATIALE QU'EN 2024

EN DÉPIT des sanctions occidentales qui frappent la Russie du fait de la crise russo-ukrainienne, la coopération spatiale entre les partenaires du programme de la Station spatiale est bonne. La Russie vient d'annoncer qu'elle allait poursuivre l'aventure ISS jusqu'en 2024 alors qu'il y a quelques mois on se demandait si elle allait poursuivre cette collaboration. Une bonne nouvelle... à ceci près qu'en 2024, la Russie ne partira pas les mains vides. Elle détachera tout ou partie du segment russe du complexe orbital !

Les tergiversations de la Russie sur l'avenir de sa participation dans le programme de la Station spatiale internationale ont pris fin avec la décision de Roscosmos de s'en désengager en 2024. Si les partenaires de la Station ont bien accueilli la décision russe de rester à bord de l'ISS jusqu'en 2024, se pose un nouveau problème. À partir de 2024, la Russie va créer sa propre station spatiale en réutilisant certains ou tous les modules du segment russe du complexe orbital.

Ce projet de séparer la totalité de la partie russe de l'ISS ou seulement une partie plonge la Nasa dans l'embarras. Celle-ci, qui dépend du Soyouz russe pour la rotation de ses astronautes à bord de l'ISS, dépend également de la Russie pour maintenir le complexe orbital à une altitude comprise entre 350 et 450 kilomètres au-dessus de la Terre.

En effet, depuis le dernier vol d'une navette spatiale en juillet 2011 (celui de la navette Atlantis) et la dernière mission du Véhicule automatique de transfert (ATV) de l'Agence spatiale européenne, le pilotage de la Station, c'est-à-dire le rehaussement de l'orbite et les manœuvres d'évitement de débris spatiaux, est assuré par le module russe Zvezda et les cargos Progress qui ne s'amarrent qu'à la partie russe de l'ISS. La Nasa est donc en train de se demander comment il serait possible de piloter le complexe orbital après 2024. Il est en effet prévu d'utiliser l'ISS jusqu'en 2028 voire jusqu'au début des années 2030.



Dans sa décision du 24 février, la Russie n'a pas dévoilé complètement ses plans concernant sa future Station et encore moins précisé quels modules resteraient attachés à l'ISS, vraisemblablement parce que plusieurs scénarios sont à l'étude. Une chose est sûre : la Russie souhaite utiliser cette future station comme un avant-poste de l'exploration robotique et humaine de la Lune.

Le segment russe de la Station

Le segment russe de la Station est constitué des modules Zarya, Zvezda, du port d'amarrage Pirs et de deux Mini module de recherche (MRM) :

•Zarya est l'élément central de l'ISS. Il a été construit par la Russie et financé par les États-Unis. Il s'agit d'un module autonome en charge de l'alimentation électrique, de la régulation thermique ainsi que de la navigation, la propulsion et les télécommunications de la Station. Ce fut d'ailleurs le premier élément de l'ISS. Il a été mis sur orbite le 20 novembre 1998 par un lanceur Proton lancé depuis le cosmodrome de Baïkonour.

•Zvezda est le principal module fonctionnel pour la partie russe. Il mesure 13 m pour un poids de 19 tonnes et est équipé de panneaux solaires d'une envergure de 29,7 m. Quartier d'habitation des équipages, il abrite de nombreux systèmes techniques. Si les conditions le requièrent, il peut être télécommandé depuis le sol pour des opérations de relèvement d'altitude. Son système de gestion des données, le cerveau du module, a été mis au point par l'Agence spatiale européenne. Zvezda a été lancé par une fusée russe Proton du cosmodrome de Baïkonour le 11 juillet 2000 et s'est amarré à la Station le 25 juillet 2000.

•Le port d'amarrage Pirs permet la venue des vaisseaux russes Soyouz et Progress et de la navette spatiale américaine. Lancé le 15 septembre 2001 par une fusée russe, il s'est amarré de façon automatique à Zvezda. D'une masse de 3.600 kg, il sert aussi de sas pour les sorties dans l'espace.

Quant aux modules MRM, on compte Rassvet (MRM-1) et Poisk (MRM-2) :

•Poisk a été lancé en novembre 2009 pour remplacer le module Pirs, arrivé en fin de vie. Destiné à l'amarrage des véhicules spatiaux russes, il est également conçu pour permettre des sorties extravéhiculaires et utiliser comme support d'expériences scientifiques installées à l'extérieur.

•Rassvet, attaché à Zarya, est aussi utilisé comme port d'amarrage pour les vaisseaux russes Soyouz et Progress. Ce module de stockage sera un des points d'attache du futur bras robotisé de l'Esa (Era) qui sera lancé avec le laboratoire scientifique russe Nauka en 2016. Il a été lancé en mai 2010 à bord d'une navette spatiale (STS-13).

Même si les échanges diplomatiques sont tendus entre d'un côté les États-Unis, les autres partenaires de la Station et de l'autre, la Russie, les relations spatiales restent bonnes. Roscosmos et la Nasa coopéreront donc probablement de manière intelligente pour trouver une solution d'ici 2024. Neuf ans, cela peut paraître une échéance lointaine mais si la Nasa est contrainte de construire un nouveau module de propulsion ou d'adapter une capsule Dragon de SpaceX ou le CST-100 de Boeing pour rehausser l'orbite de la Station, il faudra tenir compte des délais de développement et de construction.

L'UE encore loin de ses objectifs

L'Europe n'a pas atteint ses objectifs environnementaux, notamment en matière de biodiversité, de qualité de l'air et de pollution sonore, et doit bouleverser ses modes de production et de consommation si elle veut les atteindre, avertit mardi l'Agence européenne de l'environnement.



LES POLITIQUES menées par l'Union européenne (UE) ont eu des effets bénéfiques, reconnaît toutefois l'Agence européenne de l'environnement dans un rapport intitulé "L'environnement en Europe. Etat des lieux et perspectives 2016". "Aujourd'hui, les Européens jouissent d'un air et d'une eau plus purs, moins de déchets sont envoyés à la décharge et plus de ressources sont recyclées", souligne-t-elle dans ce document qui paraît tous les cinq ans.

L'UE a lancé sa politique environnementale dans les années 70 et s'est fixé ensuite pour objectif de "vivre bien dans les limites de la planète" d'ici à 2050. A mi-chemin, elle est encore loin du but.

C'est particulièrement le cas concernant la biodiversité qui "continue à être érodée". Avec 60% des espèces protégées et 77% des types d'habitats dans "un état de préservation défavorable", l'Europe n'est pas près d'atteindre son objectif de stopper la baisse de la biodiversité d'ici à 2020.

La situation est particulièrement inquiétante pour la faune et la flore marines. Les fonds marins sont abîmés, les eaux polluées, plus acides et envahies par des espèces invasives. Si la surpêche a diminué dans l'océan Atlantique et en mer Baltique, le tableau est plus sombre en Méditerranée: 91% des stocks y étaient victimes de surpêche en 2014. A l'avenir, les impacts du changement climatique devraient s'aggraver et les causes de la perte de diversité perdurer, selon le rapport.

La pollution de l'air et la pollution sonores "continuent d'avoir de sérieux impacts sur la santé dans les zones urbaines". En 2011, environ 430.000 morts prématurées dans l'Union européenne ont été attribuées aux particules fines contenues dans l'air. Et l'exposition au bruit "contribue tous les ans à au moins 10.000 morts prématurées par malaise cardiaque".

Les émissions de gaz à effet de serre ont baissé de 19% depuis 1990, malgré une augmentation de 45% de la production économique, indique le rapport. L'UE s'est fixé pour objectif de les réduire d'au moins 40% d'ici à 2030 par rapport à 1990.

La crise financière de 2008 et les difficultés économiques qu'elle a engendrées "ont contribué à réduire certaines pressions sur l'environnement". "Reste à voir si ces améliorations seront durables", souligne-t-il.

Le rapport appelle à des transformations fondamentales en matière d'alimentation, d'énergie, de logement, de transport, de finances, de santé et d'éducation pour relever les défis environnementaux.

"Nous avons 35 ans pour faire en sorte de vivre sur une planète durable d'ici à 2050", souligne le directeur de l'Agence, Hans Bruyninckx, appelant à "agir maintenant".

Ces matériaux utilisent la photocalyse pour purifier l'environnement

AUTO-NETTOYANT, dépolluant, autant de propriétés qui peuvent s'intégrer à des surfaces ou des revêtements, pour le plus grand bonheur des constructeurs et des citoyens.

Cela se passe au fond d'une vallée de l'Isère : Des riverains excédés des mauvaises odeurs provenant de l'usine de papier du coin se révoltent à grand coup de pétitions ou encore de création d'associations. Disons-le, ça sent le roussi ! Pour tenter de régler ces querelles de voisinage, la société finlandaise Ahlstrom essaie de couvrir les émanations de sa papeterie par des pulvérisations d'odeur de rose. Peine perdue, non seulement cela sent toujours mauvais, mais en plus cela attire les mouches et autres insectes. La société n'est plus du tout en odeur de sainteté !

Heureusement, en partenariat avec Locabri, elle met au point un système innovant et écologique pour soulager le nez des habitants : le bâtiment anti-odeur. Breveté en 2005, celui-ci repose sur le couplage entre un filtre actif avec de la photocatalyse. Du charbon actif, capable d'adsorber 20% de son poids, est pris en sandwich entre des grilles de matelas fibreux. Sur l'une des faces, on dépose du dioxyde de titane qui jouera, grâce aux UV du soleil, le rôle de photocatalyseur. Un système de flux d'air apporte les molécules sur le filtre pour y être adsorbées. La photocatalyse permet de nettoyer le filtre en dégradant les polluants capturés dans le charbon actif. En pratique, le bâtiment anti-odeur consiste en une tente souple dans laquelle on a découpé des panneaux pour y encastrer les fenêtres contenant le système anti-odeur.

Dans ce cas, le système de dépollution permet d'assainir un bâtiment précis, mais il est possible d'envisager de dépolluer des surfaces plus étendues, comme des routes ou des murs. C'est le cas avec le revêtement routier NOxer®, mis au point par Eurovia, filiale de Vinci. Il s'agit d'un enrobé drainant recouvert d'un coulis à base de ciment contenant du dioxyde de titane. Grâce aux UV et au dioxygène de l'air, le TiO2 agit sur les oxydes d'azote pour les transformer en nitrates. Ceux-ci seront ensuite balayés par l'eau de pluie. En laboratoire, le revêtement dépollue 90 % de l'air mis en contact.

Toutefois, en pratique la dépollution est plus difficilement quantifiable puisqu'elle dépend



de nombreux facteurs environnementaux comme l'ensoleillement, le vent ou encore les poussières. Ce revêtement a été utilisé la première fois à Dinan en 2006, si depuis d'autres villes ont choisi d'opter pour la chaussée dépolluante, d'autres l'ont utilisé pour recouvrir des murs anti-bruit.

D'autres matériaux efficaces grâce à al photocatalyse existent, comme les plaques de plâtre ActivAir de la société Placo capables de réduire la concentration de composés organiques volatils (COV) ou encore les dalles Eco-Granic d'UrbaTP qui revendique 75% de dépollution de l'air en termes de COV et jusqu'à 80% pour les oxydes d'azote.

De son côté, Saint Gobain Glass a appliqué le principe au verre, de façon à créer Bioclean, un verre cumulant les propriétés auto-nettoyantes et hydrophiles. Le TiO2 permet de dégrader les polluants grâce aux UV puis la propriété hydrophile permet de les éliminer très efficacement lors du rinçage qui ne laisse aucune trace après évaporation.

Les matériaux autonettoyants/dépolluants se retrouvent sur des supports de plus en plus variés comme des toiles, des plastiques ou encore des aciers comme ceux développés par Arval, filiale d'Arcelor Mittal subissant un traitement de surface à base de TiO2. Le succès de ces matériaux « verts » n'est pas près de s'essouffler, avec les utilisations urbaines mais aussi des applications dans le médical comme bactéricide et antiviral.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
دائرة بجاية
بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجمعوية
الرقم : 62/م.ت.ش.ق/م.س/م.ح.ج/2016

تجديد الهيئة التنفيذية

طبقا لأحكام القانون رقم 12-06 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولاسيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة :

الجمعية الإجتماعية لحي الحمادين بجاية

المعتمدة بتاريخ : 27 جوان 2013
تحت رقم : 10
المقيمة بـ : حي الحماديين 68 مسكن عمارة 06 شقة رقم 601 بجاية
اسم ولقب الرئيس : مراد دحوش

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 087/16



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : IJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

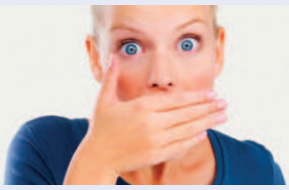
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment éviter les mauvaises odeurs corporelles



Parfois, malgré une hygiène corporelle stricte, il arrive, pour différentes raisons (dérèglement hormonal, chaleur excessive, prise de médicaments...) que des odeurs corporelles désagréables se dégagent. Pour s'en débarrasser et surtout les éviter, voici quelques règles simples à adopter au quotidien, dont :

Se laver fréquemment: Contre les mauvaises odeurs, rien de mieux que l'eau pour nettoyer le corps, éliminer les bactéries et surtout éviter l'excès de sudation, la transpiration étant majoritairement responsable des mauvaises odeurs.

Laver fréquemment les vêtements car les fibres retiennent les bactéries, qui au contact d'un corps en sueur, dégagent des odeurs nauséabondes.

Eviter les aliments excessivement épicés qui augmentent ostensiblement la température corporelle et provoquent la sudation.

Consommer avec modération l'ail et l'oignon, riche en soufre, responsables d'une transpiration malodorante.

Arrêter de fumer. Le tabac avec ses composants toxiques, en plus de nuire à l'organisme, provoque la mauvaise haleine ainsi que de très fortes odeurs corporelles.



Un sujet qui revient assez souvent chez les femmes : ***comment accélérer la pousse des cheveux ?***
On rêve toute d'avoir une superbe chevelure longue nous allons donc voir ensembles quelque solutions NATURELLES (oui oui, si on veut de beaux cheveux on bannit le chimique!) pour aider nos cheveux à pousser.

L'huile de ricin

Elle est connue pour stimuler la repousse des cheveux et même de les épaissir. Du coup, on peut en passer un peu sur le cuir chevelu, au plus près des racines. ça ne peut pas faire de mal… à condition de ne pas tartiner, bien sûr !
Autrement, il y a d'autres huiles avec des propriétés similaires qu'on peut utiliser en alternance : huile de coco, huile de cobra.. Et même certaines HE qu'on peut ajouter (quelques gouttes, pas plus !) pour renforcer le côté stimulant pour la pousse : romarin, c'est très bien pour ça.

Le massage du cuir chevelu

Pour compléter l'utilisation de huile, c'est génial. ça détend et surtout, ça stimule la circulation sanguine, ce qui est important pour irriguer les racines et donc les stimuler à fabriquer du bon cheveu robuste.

Comment accélérer la pousse des cheveux ?

Le lavage du cuir chevelu
Oui, c'est important, car pour que les cheveux poussent correctement, il faut veiller à ne pas avoir le cuir chevelu encrassé, ni les pores bouchés, car ça peut provoquer une chute accrue ou la repousse de cheveux moins épais. Et si on applique de l'huile de ricin régulièrement, c'est un truc à bien observer. Du coup, pour éviter les problèmes, on peut laver deux fois par semaine et exfolier son cuir chevelu une fois par mois.

L'hydratation

Interne comme externe, elle est essentielle!

Les compléments alimentaires

Les vitamines qu'ils apportent en interne peuvent être un bon petit plus pour stimuler la pousse de cheveux en bonne santé, mais bien entendu, je n'aurai de cesse de répéter que ça ne remplace pas une bonne hygiène de vie et alimentation variée.
L'intervention d'un professionnel
Si vraiment le volume de la chevelure a considérablement diminué, ou qu'il y a des spots complètement chauve, il est plus sage de consulter un dermato pour voir s'il n'y a pas de plus ample analyse à faire pour voir si on n'est pas carencée en quelque chose.

La patience

Oui, c'est l'élément primordial dans l'affaire, comme d'hab dès qu'on parle de cheveux et de pousse ! Il se passera donc bien 3 à 6 mois après la fin de la chute pour revoir une repousse significative. Donc…. PATIENCE et PERSÉVÉRANCE, les filles !

LES ALIMENTS LES PLUS RICHES EN ANTIOXYDANTS



Les antioxydants sont des molécules capables de diminuer ou d'empêcher l'oxydation d'autres substances chimiques.
Les aliments les plus riches en antioxydants, malgré tout, de larges déficits en antioxydants peuvent être à l'origine de nombreux troubles ou maladies.

Les aliments les plus riches en antioxydants sont :

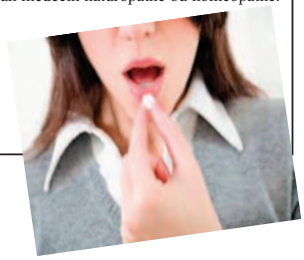
- Avocats
- Oranges
- Raisins noirs
- Poivrons rouges
- Cerises
- Fraises
- Framboises
- épinards crus
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins secs
- Mures
- Ail
- Betteraves

Paracétamol :

Les alternatives naturelles

Douleurs aiguës et fièvres : il n'existe malheureusement pas d'alternative naturelle d'usage aussi facile et d'efficacité autant garantie que les simples cachets de paracétamol ou d'antalgiques de type AINS pour traiter douleurs aiguës.
Les massages, l'application de chaud ou de froid, peuvent être d'une grande aide, à condition d'en avoir l'expérience. Pour les maux de dents, un clou de girofle malaxé ou de l'huile essentielle de girofle mélangée avec un peu d'huile peuvent calmer la douleur en attendant de se rendre chez le dentiste. Pour la fièvre, la tisane de reine des prés, si elle est de bonne qualité, peut donner de bons résultats car elle contient un précurseur de l'aspirine (mais il faut bien surveiller la température, car toute fièvre supérieure à 39° peut avoir des conséquences graves).

Douleurs chroniques : pour soulager les douleurs chroniques (arthrose, rhumatismes, maux de têtes ou migraines répétés...), il existe des solutions diététiques et thérapeutiques (mélanges de plantes spéciales rhumatismes, baumes aux huiles essentielles, massages, kinésithérapie, hydrothérapie, acupuncture, ostéopathie…). Mais si on veut passer aux médecines naturelles, c'est toute la prise en charge médicale qu'il faut revoir, avec un médecin naturopathe ou homéopathe.



TRAITEMENTS NATURELS ANÉMIE : LES BIENFAITS DES PLANTES



En termes simples, l'anémie est la diminution du nombre de globules rouges dans le sang et peut varier d'une simple anémie bénigne à une forme beaucoup plus compliquée qui nécessite l'hospitalisation. Elle se traduit souvent par une pâleur, une fatigue chronique, des vertiges, une faiblesse générale... Si des médicaments sont disponibles pour venir à bout de ce problème de santé, il est aussi possible de la traiter avec des remèdes maison.
Parmi les plantes médicinales capables de guérir l'anémie et ses symptômes, il y a la schizandra, le ginseng, l'orpin rose et l'éleuthérocoque dont l'action soulage les nausées et les vertiges.
Il est aussi possible d'utiliser l'acérola, très riche en vitamine C, en tisane.
Parmi les autres plantes recommandées, on trouve le théier, le guarana et le maté, consommer en tisane ou sous forme de gélule.
En cas d'asthénie (affaiblissement de l'organisme, fatigue physique), il est possible de l'huile essentielle de menthe. Attention toutefois de ne pas en prodiguer aux femmes enceintes.

Pain à l'anis et graines de sésame

Ingrédients :

- 250 g de farine dure.
- 250 g de farine tendre.
- 15 g de levure de boulanger.
- 30 g de beurre fondue.
- 1 cuillère à soupe de sucre.
- 1 cuillère à soupe d'anis vert.
- 2 cuillères à soupe de graines de sésame.
- Un jaune d'œuf.
- Eau tiède pour ramasser.
- Sel.
- Un œuf pour la dorure.

Préparation :

- Dans un saladier verser les farines, la levure, le sucre, le sel, le jaune d'œuf, le beurre fondu, les graines de sésame, l'anis vert et l'eau tiède.



- Malaxer au bout de doigts jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.
- Pétrir à la main pendant 15 minutes et laisser reposer 15 minutes.
- Après façonner la pâte en petites boules.
- Prenez une boule, l'aplatir et la décorer à l'aide d'un ciseau et ainsi de suite pour les autres boules.
- Couvrir le pain et laisser lever.
- Badigeonner d'œuf et cuire au four préchauffé à 180 °C pendant 20 à 25 minutes.

Soupe de pomme de terre et moutarde

Ingrédients:

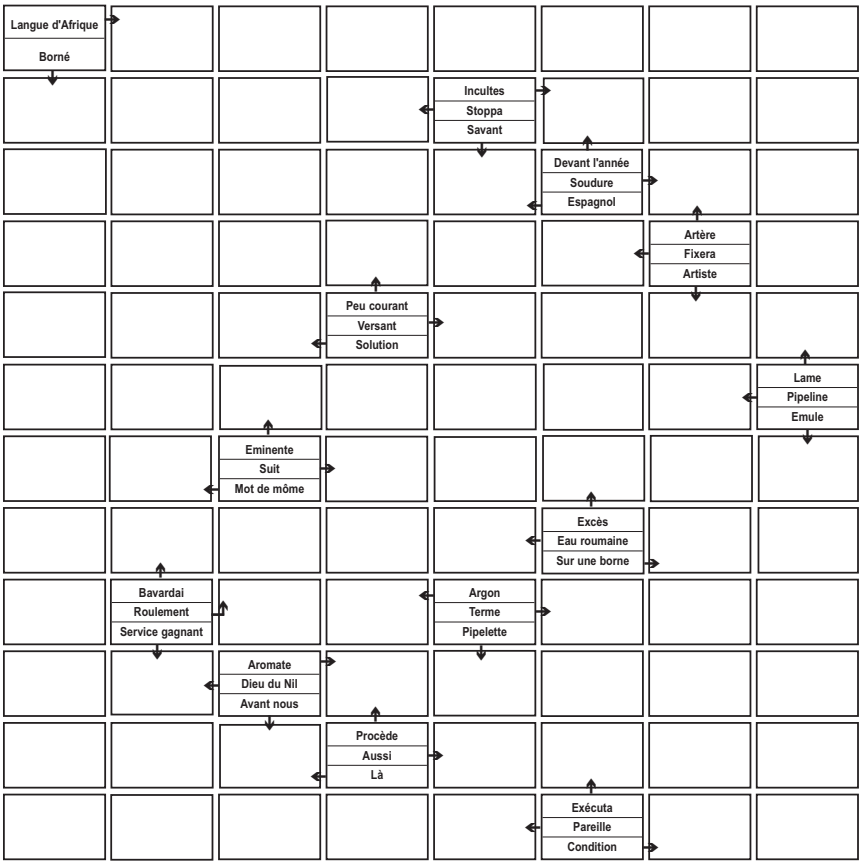
- 1 oignon.
- 500 g de pomme de terre coupés en petits morceaux.
- 1 c à c de moutarde.
- 1 c à s de beurre.
- Sel, gingembre, cumin, piment doux.
- 1 litre et 1/4 d'eau.
- Un petit bouquet de persil et coriandre.

Préparation:

- Dans une marmite faire fondre le beurre, ajouter l'oignon et faire les suer quelques minutes.
- Ajouter les pommes de terre, la moutarde, le gingembre, le cumin, le sel, le piment doux et le bouquet de persil et coriandre et mouiller à l'eau.
- Laisser cuire pendant 30 minutes.
- Retirer le bouquet de persil et coriandre puis mixer l'ensemble afin d'obtenir une soupe fine et onctueuse.
- Porter à ébullition pendant 2 minutes.
- Servir Chaude.



Mots fléchés n° 9816



SOLUTION MOTS FLECHES N° 9815

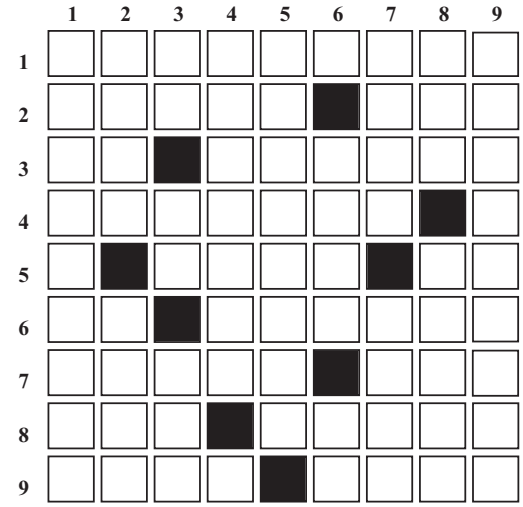
Horizontalement

- FAGOTES
IENA - UNE
MUETTE - X
AL - ARETE
GEL - ISE -
IMITE - RG
NEGRES - R
ANNE - AMI
ITEMS - AM
R - SIESTE
EN - EVIER
SAC - ERRA

Verticalement

- IMAGINAIRES
FEULEMENT - NA
ANE - LIGNES - C
GATA - TREMIE -
O - TRIEE - SEVE
TUEES - SA - SIR
EN - TER - MATER
SEXE - GRIMERA

Mots croisés 9/9 n° 9816



HORIZONTALEMENT

1. Meurtre d'un ascendant direct - 2. Cahier cartonné - Parcourus - 3. Note de musique - Loupées - 4. Vacarmes - 5. Mouvement de l'œil - Petit tour - 6. Nota bene - Ennuie - 7. Réduit - Vallée submergée - 8. D'un auxiliaire - D'après - 9. Répandit - Recherche.

VERTICALEMENT

1. Elles sont disposées - 2. Risque - Tel un âne - 3. Rubidium - Ordinateur - Fils de Noé - 4. Campagnardes - 5. Inventes - 6. Bande - Agent de liaison - 7. Elles forment un archipel - Pièce d'écu - 8. Donc remboursable - Groupes musicaux - 9. Enlevant les broussailles.

SOLUTION N° 9815

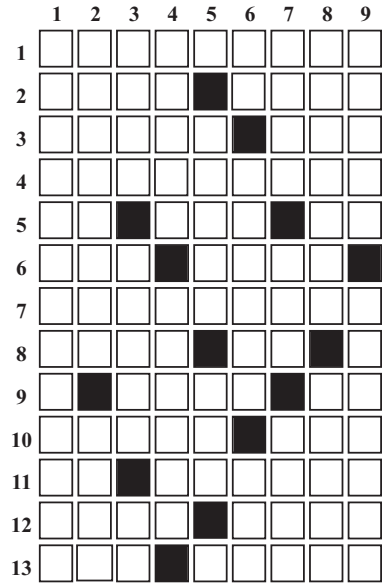
HORIZONTALEMENT

CHAPARDES
LIMONAIRE
ECOT - BROC
M - NILLES -
AS - NIE - IS
TENES - DOT
IRA - EPINE
TA - IRUN - M
ECALERAIS

VERTICALEMENT

CLEMATITE
HIC - SERAC
AMON - NA - A
POTINE - IL
AN - LISERE
RABLE - PUR
DIRE - DINA
EROSION - I
SEC - STEMS

Mots croisés 9/13 n° 9816



HORIZONTALEMENT

1. Impotents - 2. Sale - Observation - 3. Barbe naissante - Mur infranchissable - 4. Fait qui sort de l'ordinaire - 5.- Largeur de coupon - Ecole de cadres - Bien arrivé - 6. Pronom personnel - Se sustente - 7. Fermées - 8. Bien exposé - Avant la spécialité - 9. Shoots - Elle s'exprime en bulles - 10. Elève - Pièce des échecs - 11. Troisième personne - Maritimes - 12. Suc nourricier - Laisse de côté - 13. Issu de la campagne - Lisse.

VERTICALEMENT

1. Indiscrétion - 2. Genre littéraire - Point imaginaire - 3. Cri d'acclamation - Provenu - Sur la copie - 4. Edifice de jeux - Mite - 5. Nerveux - Instrument à corde - 6. Préposition latine - Officiers d'une commune - Larcin - 7. Portion - Sortis de neuf mois de formation - Nagea - 8. Ahurie - Champignon - 9. Bien inné - Acteur d'une guerre américaine.

SOLUTION N° 9815

HORIZONTALEMENT

SACREMENT
EPOUSER - R
PLUS - LUNE
TAPENADES
UT- RENIES
AIR - VTT - E
G - ACE - IRE
ETNA - BOA -
NAISSANTE
ARMEES - ET
IDE - USURE
REELLES - T
ESSES - AGE

VERTICALEMENT

SEPTUAGENAIRE
APLATI - TARDES
COUP - RANI-
MEES
RUSER - CASE -
LE
ES - NEVE -
SEULS
MELANT -
BASSE -
ERUDITION
- USA
N - NEE - RATER
- G
TRESSEE - ETETE

SODUKU 145

Pour jouer au Soduku

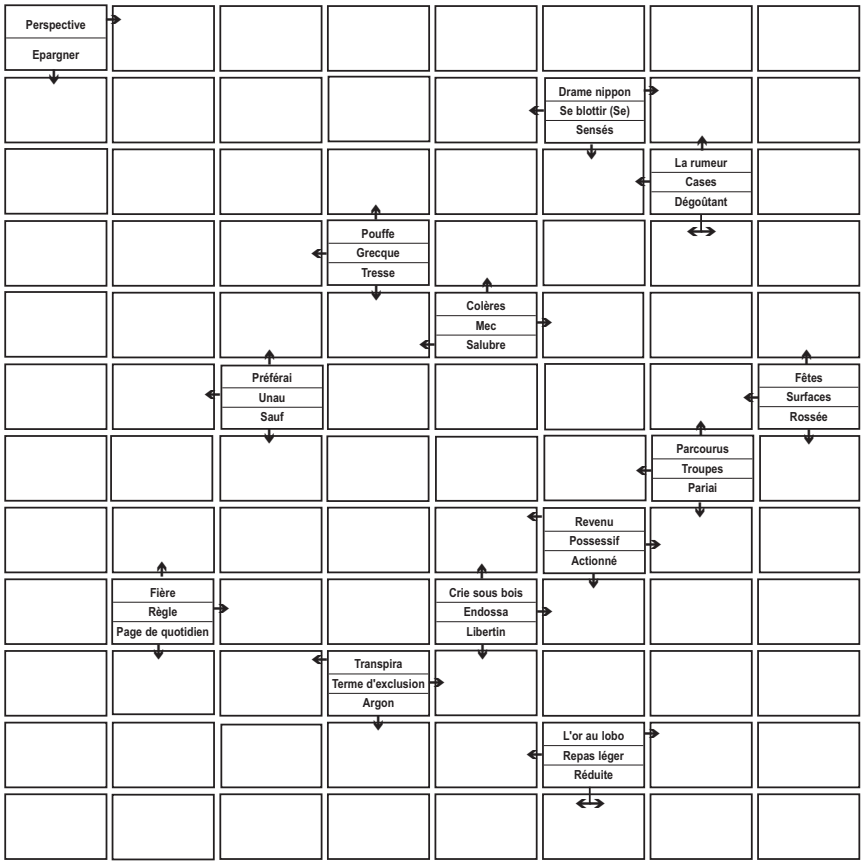
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	8						4	
				7	2	1		
9		1	6			2		
	3	5						6
			8		7			
4					1	5	8	
		8				3		2
		3	4	2				
	6		7	9			5	

SOLUTIONS

7	9	5	3	2	4	6	1	8
1	3	6	5	8	9	7	4	2
8	2	4	7	6	1	5	9	3
9	6	8	1	5	7	2	3	4
2	1	3	4	9	6	8	5	7
4	5	7	2	3	8	1	6	9
3	8	9	6	1	2	4	7	5
5	4	1	8	7	3	9	2	6
6	7	2	9	4	5	3	8	1

Mots fléchés n° 9817



SOLUTION MOTS FLECHES N° 9816

Horizontalement

- BERBERE
CALA - NUS
IBERE - ET
RIVERA - O

CLE - UBAC
OLEODUC -
NA - PISTE
SIRET- RN

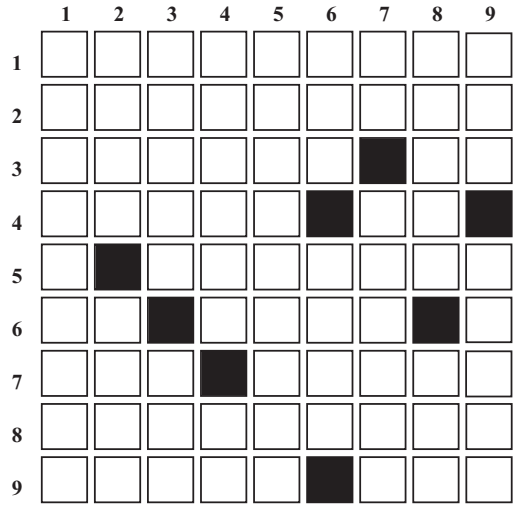
C - AR - FIN
RA - EPICE
ICI - ITEM
TELLE - SI

Verticalement

- CIRCONSCRIT
BABILLAI - ACE
ELEVEE - RA - IL
RARE - OPERE - L

B - ERUDIT - PIE
EN - ABUS - FIT -
RUE - ACTRICES
ESTOC - ENNEMI

Mots croisés 9/9 n° 9817



HORIZONTALEMENT

1. Avait l'avantage - 2. Sanitaires - 3. En état d'ivresse - Petit protecteur - 4. Appeler à la barre - Eté en mesure - 5. Construites - 6. Consonnes - Quote-part - 7. Une des Cyclades - Ion négatif - 8. Délations - 9. Boîtier - Assassine.

VERTICALEMENT

1. Tranquillité - 2. Aux anges - Cochon - 3. Elude - Poisson - 4. Adoré - Dans le cri de l'âne - 5. Forme d'anglais - 6. Fatigué - Unités de mesure d'angle - 7. Paresseux - Tout petit - 8. Inopportune - Elle a sa charte - 9. Demi-mouche - Raisonnable.

SOLUTION N° 9816

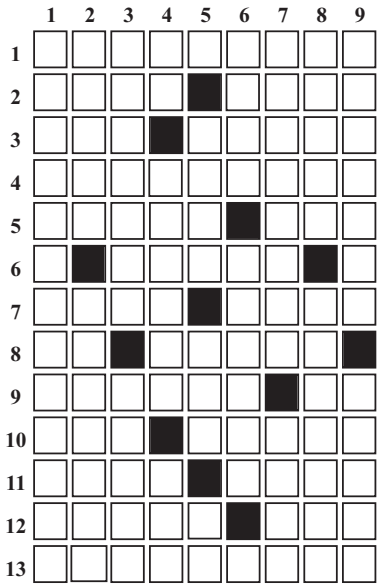
HORIZONTALEMENT

PARRICIDE
ALBUM - LUS
RE - RATEES
TAPAGES - A
A - CLIN - TR
NB - ENDORT
TASSE - RIA
ETE - SELON
SEMA - TEST

VERTICALEMENT

PARTANTES
ALEA - BATE
RB - PC - SEM
RURALES - A
IMAGINES -
C - TEND - ET
ILES - ORLE
DUE - TRIOS
ESSARTANT

Mots croisés 9/13 n° 9817



HORIZONTALEMENT

11. Encourager - 2. Pages - Capitale européenne - 3. Beaucoup d'eau - Bronzés - 4. Serrer fortement - 5. Etat d'Asie - Scie, parfois - 6. Correspondu - 7. Tour d'Italie - Suc - 8. Fragment de lustre - Langue slave - 9. Mémorisé - Personnel - 10. Moi philosophique - Race de chevaux - 11. Fort - Terrains - 12. La Goulette est son port - Rêvasse - 13. Assassinées.

VERTICALEMENT

1. Tuyau de fumeur - 2. Ombellifère aromatique - Irréguliers - 3. Artisan du cristal - Grand récipient - 4. Accroc - Davantage - Il nous fait défaut - 5. Aujourd'hui passé - Ils viennent avant les autres - Découvert - 6. On y paie en rials - Entrées ou sorties - 7. Engagées volontaires - Fait une chandelle - 8. Pour polir - Soirée - 9. Poire pour la soif - Endommagés.

SOLUTION N° 9816

HORIZONTALEMENT

INVALIDES
NOIR - NOTA
DUVET - SON
EVENEMENT
LE- ENA - NE
ILS - DINE -
CLOTUREES
AERE - ET - U
T - TIRS - BD

ERIGE - ROI
SE - NAVALS
SEVE - OMET
ELU - PLATE

VERTICALEMENT

INDELICATESSE
NOUVELLE -
REEL
VIVE - SORTI -
VU

ARENE - TEIGNE
- L - TENDU -
REA - P
IN - MAIRES -
VOL
DOSE - NET -
RAMA
ETONNEE -
BOLET
SANTE - SUDIS-
TE

SODUKU 146

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5		9					2
2					3			
	6	1			1		3	5
1			2	7		4		
	8	3		9		2	1	
		4						8
	3		5				7	
		2	8	3		5		6
8					9		2	

SOLUTIONS

2	8	6	1	3	5	9	4	7
3	5	4	9	7	2	1	6	8
9	7	1	6	8	4	2	3	5
8	3	5	2	4	9	7	1	6
6	1	9	8	5	7	4	2	3
4	2	7	3	6	1	5	8	9
7	4	8	5	1	6	3	9	2
5	9	3	4	2	8	6	7	1
1	6	2	7	9	3	8	5	4

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصّحّة و السّكّان وٕ إصلاح المستشفيات
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

Direction de la Santé
et de la Population
De la Wilaya de Blida
Hôpital Psychiatrique
Frantz FANON
Tél : (025) 20-90-89
Téléfax : (025) 20-90-90
NIF : 0006 090 190 22 941

مديرية الصّحّة و السّكّان لولاية البليدة

مستشفى الأمراض العقلية
فرانتز فانون

Avis D'attribution Provisoire De la consultation N°08/2016

conformément aux dispositions de l'articles 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics ;
l'EHS psychiatrique Frantz-Fanon de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'avis de consultation N° 08/2016 relatif a l'Acquisition en Habillement et Lingerie, publié dans les quotidiens nationaux **EL SAWT EL AKHAR** et **LE JEUNE INDEPENDANT** et le Bomop qu'a l'issu de l'analyse des offres techniques et financières , la consultation est attribué provisoirement par lot selon le tableau ci-aprés :

Soumissionnaires	Désignation Du Lot	Montants
ADEL ASSAL	Habillement et lingerie	Min : 10 314 135.00 DA
		Max : 11 896 560.00 DA

Tout soumissionnaire qui conteste le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de L'EHS psychiatrique Frantz-Fanon de Blida dans un délai de dix (10) jours a compter de la première Publication du présent avis dans la presse et le BOMOP et cela conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics ;

Le Jeune Indépendant du 23/08/2016 / ANEP N° 426 888

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
Opération n° : NK.5.721.2.225.107.08

MISE EN DEMEURE 01

Le Directeur d'Urbanisme , l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Biskra met en demeure L'entreprise : EURL Afif Yassine Entreprise des travaux publics et TCE, titulaire du marché N°236/2015 du 02/11/2015 relatif au lot n°01 : assainissement ; de projet : 228 logements sociaux (70/1500+8/583+50/2000+20/1000+60/5500+20/1500) commune d'Oumeche et lot n°01 : assainissement; de projet : 104 logements sociaux (80/1000+ 24/583) commune de Doucen ; pour signer l' ODS de reprise , Entamer les travaux et Prendre toutes les dispositions nécessaires pour rattraper le retard enregistré dans un délai de 48 heures dès la première parution de la présente mise en demeure aux quotidiens nationaux.

Faute par l'entreprise de satisfaire à ces obligations, il lui sera fait applications, des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant du 23/08/2016 / ANEP N° 426 934



19.55 : Joséphine, ange gardien



TÉLÉFILM SENTIMENTAL - France - Belgique (1997)

Joséphine se fait passer pour une journaliste afin d'interroger Gabrielle Charmant, célèbre créatrice de mode. Pendant l'entretien, celle-ci apprend que l'enfant qu'elle avait mis au monde quand elle avait 16 ans, et qu'elle croyait mort à la naissance, serait en vie. Pour en savoir plus, l'ange gardien décide de remonter le temps et de retourner en 1962 à l'institut de jeunes filles où Gabrielle a accouché cette année-là.

20.00 : Secrets d'histoire



MAGAZINE HISTORIQUE - 1 saison / 95 épisodes

Premier ministre du Royaume-Uni de 1940 à 1945 puis de 1951 à 1955, sir Winston Churchill a bâti sa légende par son inébranlable détermination à ne jamais céder face au régime nazi durant la Seconde Guerre mondiale. Au pouvoir comme dans l'intimité, le sauveur de l'Europe fait preuve d'un humour ravageur et d'un tempérament hors norme souvent excessif. De l'extravagant palais familial de Blenheim où il est né, à son petit paradis de Chartwell dans le Kent, ce héros du XXe siècle révèle également un véritable talent pour la peinture et l'écriture, remportant le prix Nobel de littérature ...

19.55 : L'entreprise



TÉLÉFILM HUMORISTIQUE - France (2014)

Patrick est à la tête de Chauffinor, une petite entreprise de refroidissement, qu'il laissa courir à sa perte. Même sa propre fille le considère comme un ringard et refuse de faire son stage chez lui. C'est alors que la multinationale californienne Foond lui propose un contrat mirobolant qui pourrait régler tous ses problèmes. Mais Andy, un auditeur envoyé par Foond, doit venir contrôler les conditions de travail des employés...

20.00 : Quantico



SÉRIE DRAMATIQUE - Etats-Unis (2015) - 1 saison / 22 épisodes

A Quantico, Caleb conseille à Shelby d'accepter de rencontrer ses parents qui le souhaitent ardemment. Le départ imminent de Miranda fragilise les jumelles qui s'inquiètent pour leur avenir et élaborent une stratégie de défense. Les stagiaires ont la surprise de voir arriver Ryan à l'Académie qui endosse le rôle de consultant. Avec lui, ils sont amenés à se rendre au Canada pour mettre à l'épreuve le travail des douaniers.

19.55 : La rage au ventre



DRAME - Américain (2015)

Billy Hope, boxeur téméraire en pleine gloire, vient de remporter sa 43e victoire. De retour chez lui, après avoir bordé sa fille Leila, il accepte l'idée, sur les conseils de sa femme, Maureen, inquiète pour sa santé, de raccrocher les gants. Mais celle-ci meurt peu de temps après, au cours d'une altercation dans un gala de charité. Totalement désemparé et bientôt ruiné, le boxeur doit remonter sur le ring.

20.00 : Deux petites filles en bleu



TÉLÉFILM POLICIER - France (2013)

En rentrant d'une soirée, Simon et Julie Malherbe découvrent leur baby-sitter évanouie. Leurs adorables jumelles de 6 mois ont été kidnappées. Ils reçoivent rapidement une importante demande de rançon : sept millions d'euros. Un mystérieux commanditaire appelé l'Albatros est à la tête de l'organisation. Deux hommes sont en charge de récupérer l'argent et une femme doit s'occuper des petites filles...

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5559 – MARDI 19 DHOU EL QAADAH 1437
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	20°
Oran	31°	20°
Constantine	29°	12°
Ouargla	40°	27°

IL LAISSERA OOREDOO ALGÉRIE EN POSITION DE LEADER

Joseph Ged promu à de nouvelles fonctions au sein du groupe qatari

Joseph Ged décide de sortir des fonctions opérationnelles en tant que Directeur Général de Ooredoo Algérie pour assumer d'autres responsabilités importantes au sein du Groupe Ooredoo, au moment où l'opérateur de téléphonie mobile qu'il dirige depuis 2007 devient le leader du marché, no.1 du marché en Algérie avec un chiffre d'affaires record de 252 millions dollars américains, au 2ème trimestre 2016.



Ooredoo devient leader du marché de la téléphonie mobile en Algérie détrônant son concurrent historique et ce après 12 ans d'existence presque jour pour jour (25 août 2004). En deux importantes annonces, le Directeur Général de Ooredoo Algérie, Joseph Ged, a révélé aujourd'hui qu'il cesserait d'ici le mois de septembre ses responsabilités de CEO de Ooredoo Algérie devenu leader du marché de la téléphonie mobile, ce poste qu'il occupait depuis 10 ans. Suite aux performances exceptionnelles réalisées au cours du deuxième trimestre de 2016, Ooredoo Algérie a atteint un niveau record de 252 millions de dollars de chiffre d'affaires, M. Ged déclarant ainsi qu'il quitte ses fonctions au « sommet de l'ascension » au moment où Ooredoo devient le premier opérateur dans le pays.

Depuis sa nomination en 2007, Joseph Ged a dirigé le lancement de nombreux services qui ont changé la vie quotidienne de ses clients et ont introduit des nouveaux usages grâce aux technologies 2G, 3G et 4G (lancement pré-commerciale) et d'Internet mobile. Les investissements consentis ainsi que la démocratisation du mobile, ont contribué à consolider le leadership de l'opérateur dans le pays.

Grâce aux résultats du 2ème trimestre, Ooredoo surperforme à nouveau ses concurrents et devient officiellement le leader du marché.

S.E. Cheikh Saud bin Nasser Al Thani, Directeur Général du Groupe Ooredoo, a déclaré : «Je tiens d'abord à remercier Joseph Ged pour son leadership et son dévouement, et lui souhaite le meilleur dans ses nouvelles fonctions importantes dans le Groupe Ooredoo. Je tiens également à féliciter Joseph et toute l'équipe de Ooredoo Algérie pour cette performance exceptionnelle. Nos clients étaient en attente de connexions Internet plus rapides et d'une meilleure expérience client et nous avons travaillé sans relâche pour atteindre ces objectifs. L'annonce d'aujourd'hui est la preuve que nous répondons aux attentes de nos clients et je sais que Ooredoo Algérie continuera à le faire «. Joseph Ged, Directeur Général de Ooredoo Algérie, a déclaré : «Je suis plus que fier de mettre un terme à mes fonctions sur d'aussi bonnes performances et avec l'atteinte de la position no.1 du marché de la téléphonie mobile en Algérie. Je tiens à souligner que tous ces succès ont été atteints grâce au soutien des employés de Ooredoo Algérie, de ses clients ainsi que de la glorieuse nation Algérienne. Je remercie tout le monde pour leur confiance continue, ainsi que le soutien illimité du Groupe Ooredoo. L'Algérie est un grand pays, stable et accueillant pour les investissements internationaux et je n'ai aucun doute pour le futur et les grandes réalisations à venir dans le pays. ''

A propos du Groupe Ooredoo

Ooredoo est une compagnie internationale leader des télécommunications qui fournit les services de téléphonie mobile, fixe et l'Internet haut débit et les services Entreprise adaptés aux besoins des particuliers et des entreprises à travers les marchés du Moyen Orient, d'Afrique du Nord et du Sud-Est asiatique.

Etant une compagnie orientée vers les populations, Ooredoo est guidée par sa vision d'enrichir la vie des populations et par sa conviction de pouvoir stimuler le développement humain à travers la communication pour aider les peuples à atteindre leurs objectifs grâce à leur potentiel. Ooredoo est présent dans les marchés tels que le Qatar, le Koweït, le Sultanat d'Oman, l'Algérie, la Tunisie, l'IraK, la Palestine, les Maldives, le Myanmar et l'Indonésie.

La compagnie a obtenu le prix du «Plus innovante compagnie de l'année» pour la région Moyen-orient et Afrique lors des International Business Awards 2015. Au 31 décembre 2015, la compagnie a réalisé des revenus de l'ordre de 8,8 milliards de dollars avec une base clientèle globale dépassant les 117 millions de clients. Les actions de Ooredoo sont cotées à la Bourse du Qatar «Qatar Exchange» et à la Bourse d'Abou Dhabi, «Abu Dhabi Securities Exchange».

TRANSFERT DE N'DOYE AU CS SFAX

Le président du MO Béjaia dénonce la transaction

LE PRÉSIDENT du MO Béjaia, Zahir Attia a dénoncé le transfert de l'attaquant sénégalais, Mohamed Waliou N'Doye, toujours en contrat avec le club de Ligue 1 algérienne de football et n'avait pas le droit de signer ailleurs sans son aval vu qu'aucun verdict n'était encore prononcé par le Tribunal arbitral du sport (TAS) à son sujet. «L'affaire N'Doye est toujours au niveau du TAS. Aucun verdict n'est tombé à son propos. Du coup, nous estimons que le joueur appartient toujours au MOB», a déclaré premier responsable des ''Crabes'' cité par l'APS. N'Doye, qui a signé pour trois ans au profit du MOB lors de l'été 2015, boude son équipe depuis la fin de l'exercice écoulé. Il a entrepris une action auprès de la Chambre de résolution des litiges (CRL) de la Fédération algérienne de football pour bénéficier d'une libération automatique, justifiant qu'il n'était pas payé pendant plus de trois mois. Le MOB a contre-attaqué en portant l'affaire devant le TAS. Le joueur est pressenti pour signer, dans les prochaines heures, au sein du club tunisien du CS Sfax. «Les chèques représentant le versement des salaires de N'Doye sont au niveau de la CRL. Nous avons honoré tous nos engagements avec ce joueur et s'il veut partir, il n'a qu'à se présenter à notre direction pour négocier sa lettre de libération, car il appartient toujours au MOB», a encore précisé Attia, estimant que le joueur a porté préjudice à son équipe en boudant la phase de poules de la Coupe de la Confédération dont le dernier match aura lieu mardi contre Medeama (Ghana). Les Béjaouis auront pour l'occasion besoin d'une victoire pour se qualifier aux demi-finales. «Je suis persuadé que si N'Doye était encore avec nous, nous aurions assuré notre qualification plus tôt. Il a vraiment laissé un grand vide au sein de notre attaque», a regretté le même responsable.

R. S.

INONDATIONS À TÉBESSA

Deux morts et un disparu

DES PLUIES diluviennes d'une rare intensité se sont abattues samedi dernier sur la ville de Bir Al Ater, à 90 kilomètres du chef-lieu de Tébessa, provoquant le décès de deux personnes alors qu'une troisième est toujours portée disparue.

Ces deux victimes l'occurrence deux jeunes, de 19 et 17 ans ont été emportées par les eaux de l'Oued Djaraâ en crue. Informés de la disparition de ces deux jeunes, les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Bir Al Ater ont pu procéder au repêchage des deux victimes, alors que les recherches se poursuivaient pour retrouver la troisième. Pour l'heure, aucun bilan exact des dégâts matériels n'a été établi et tout porte à croire que ces pluies pourraient engendrer des pertes agricoles et endommager des habitations précaires. Le drainage et l'assainissement de l'Oued Djaraâ aurait pu amortir le choc de ces pluies diluviennes en tant que mesure de prévention et de lutte contre les inondations.

Les pouvoirs publics devraient en tirer les enseignements nécessaires, d'autant que la saison des grandes pluies n'est pas loin. Les récentes inondations de Tamanrasset et de Bir Al Ater à l'origine de mort d'hommes doivent servir d'exemple et inciter à la prise de mesures appropriées avant l'arrivée de l'hiver prochain. Il faut rappeler que l'hiver de 2012 à El-Tarf a causé la mort de sept personnes suite au gonflement de l'oued Bounamoussa.

Nabil Chaoui

MÉDÉA

Suicide d'un quadragénaire à Aïn Boucif

UN HOMME s'est donné la mort, avant-hier, vers 18 h 40 mn à l'intérieur de son domicile situé au quartier Chérifi Halima, dans la commune d'Aïn Boucif, 120 km au sud du chef-lieu de wilaya. Agée de 45 ans, la victime (A.H.), dont le mobile du suicide n'est pas connu, s'est pendue à l'aide d'une corde, a-t-on appris. Le corps sans vie a été évacué par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile vers le centre hospitalier de la ville.

N. B.